

Rapport annuel 2015

UNIVERSITÉ DE BERNE

À la fois engagée au niveau international et ancrée au niveau national, l'Université de Berne crée des échanges avec la société et entretient des partenariats avec les domaines scientifiques, économiques et politiques. L'Université de Berne s'engage à assumer ses responsabilités fondées sur la réflexion et l'éthique envers les individus et l'environnement. À l'avenir, elle souhaite également devenir un lieu de formation essentiel, promouvoir une place économique forte et s'affirmer sur les enjeux importants et urgents auxquels fait face la société grâce à une recherche orientée sur les problèmes.

2015 EN CHIFFRES

17'430 étudiants et doctorants répartis dans 39 filières d'études de Bachelor, 72 filières d'études de Master, 34 programmes de doctorat, 10 écoles doctorales et 86 filières d'études de formation continue

4'274 diplômés, dont 534 doctorats et 526 diplômés de formation continue

4'108 postes à temps plein, 494 professeurs

8 facultés, environ 150 instituts et 9 centres de compétence inter et transdisciplinaires

4 pôles de recherche nationaux, 430 projets du Fonds national, 81 projets européens et quelques 600 projets de recherche en matière de transfert de technologies en collaboration avec le secteur public et le secteur privé

832 millions de francs de budget annuel, dont 258 millions de francs de financement externe pour la recherche obtenu sur concours.

Table des matières

Allocution de bienvenue du recteur.....	4
Moments forts en 2015	5
Idées directrices.....	9
Enseignement.....	12
Recherche.....	14
Qualité.....	16
Développement	18
Stratégie 2021.....	21
Stratégie partielle université généraliste.....	21
Stratégie partielle thèmes prioritaires	24
Stratégie partielle université d'enseignement.....	31
Stratégie partielle promotion de la relève	34
Honneurs	38
Donations	45
Sénat.....	46
Nominations	49
Démissions.....	53
En mémoire	55
Statistiques.....	57
Finances	65
Comptes annuels 2015	68
Rapport de l'organe de révision.....	97

Allocution de bienvenue du recteur

Partager les connaissances

En 2015, la communauté internationale a pris sa décision: le changement climatique sera limité, les états du nord et du sud cherchent à se développer de manière durable.

Il n'est pas certain que les sommets de Paris et de New York marquent un tournant historique. Toutefois, lorsque tous les pays reconnaissent l'existence du changement climatique et que notre mode de développement actuel ne s'inscrit pas dans la durée, alors une chose est sûre: un long débat controversé a généré un consensus politique. La science a largement contribué à cette découverte. Les chercheurs de l'Université de Berne apportent également leurs connaissances sur le climat et le changement planétaire dans le débat public.

L'année dernière, il n'y a pas eu de consensus sur les autres grands sujets: par exemple, sur comment gérer la question des réfugiés, de la migration et de l'intégration. L'Université de Berne a consacré une série de cours sur ce thème. Ils ont révélé à quel point la demande d'expertises et d'échange de points de vue est importante dans l'opinion publique. Le savoir acquis par les chercheurs bernois aide à comprendre le contexte des problématiques actuelles.

L'Université de Berne partage ses connaissances et construit un dialogue avec la société et le monde politique: c'est un lieu de débat. Ce fut une joie immense de recevoir la chancelière allemande à l'automne. Après avoir reçu le titre de docteur honoris causa, Angela Merkel a pris le temps de répondre aux questions du public.

Grâce à ce rapport annuel, je vous invite également à trouver des réponses aux sujets brûlants de notre époque.

Prof. Dr. Martin Täuber, recteur

Moments forts en 2015

Science collaborative

Sous la direction de l'Université de Berne, des chercheurs suisses ont lancé la plateforme Citizen Science «OpenNature.ch». Sur ce site internet, les observateurs de la nature et les chercheurs amateurs répertorient leurs observations au sujet des saisons et des phénomènes météorologiques extrêmes dans un journal de bord personnel. Ils aident ainsi à documenter l'influence du changement climatique sur notre environnement.

Un interrupteur moléculaire pour vaincre la cécité

À l'échelle mondiale, quelques deux millions de personnes souffrent de retinitis pigmentosa, une maladie oculaire héréditaire et incurable qui entraîne peu à peu la mort des récepteurs de lumière de la rétine. Les chercheurs bernois réunis autour de Sonja Kleinlogel ont réussi à redonner la vue à des souris aveugles. Pour cela, ils ont modifié les cellules encore intactes de la rétine à l'aide de la biotechnologie de manière à ce qu'elles assument le rôle de photorécepteurs de substitution à la place des récepteurs de lumière détruits.

Lancer des alertes inondations plus tôt

Pour la première fois, l'Université de Berne coordonne trois projets en lien avec le programme «Horizon 2020» lancé par l'UE. Le projet EGSIM, dont le financement avoisine les 2,5 millions de francs, doit prolonger les périodes de préalerte en cas de phénomènes climatiques extrêmes comme les inondations et les sécheresses à l'aide des satellites. Le projet OPERAM est financé à hauteur de 6,6 millions de francs. Il a pour objectif de réduire la surprescription ainsi que les erreurs de prescription de médicaments chez les patients âgés afin d'améliorer leur qualité de vie et de diminuer les dépenses de santé.

Les mouches vivent plus longtemps grâce à la thérapie cellulaire

L'Homme a depuis toujours rêvé de l'immortalité. Les chercheurs réunis autour d'Eduardo Moreno n'ont certes pas découvert la vie éternelle, mais un allongement significatif de 50 à 60 pour cent de la durée de vie chez la mouche drosophila melanogaster. Pendant leurs recherches de nouvelles approches thérapeutiques, ils ont mis au jour un gène jusqu'ici inconnu – le gène «Azot», qui est également présent dans le corps humain. Si ce gène est activé, les cellules malignes sont détruites, ce qui prolonge la durée de vie de l'organisme.

Du vaudou à l'Université?

«Cours de vaudou à l'Université de Berne» pouvait-on lire en titre dans les médias. Louis-Philippe Dalember fait sensation avant même d'avoir donné son premier cours. En effet, cet Haïtien initie les

étudiants en littérature, en peinture et théologie à cette pratique spirituelle et synchrétique. Pourtant, son séjour en tant que professeur invité dans le cadre de la Chaire de littérature mondiale Friedrich Dürrenmatt repose sur son œuvre littéraire. Dalember est l'un des auteurs des Caraïbes les plus importants de sa génération.

Un principe actif contre l'atrophie musculaire

La dystrophie musculaire de Duchenne est une maladie héréditaire qui entraîne une atrophie musculaire chez les garçons provoquant le décès à l'adolescence. Les chercheurs bernois réunis autour de Christian Leumann ont mis au point un nouveau principe actif, le «tricyclo-ADN», et l'ont testé avec succès avec l'aide d'une équipe internationale. Des tests cliniques sur l'homme sont désormais prévus. Synthena AG, une entreprise qui a essaimé de l'Université de Berne en 2012, a la responsabilité du projet. Elle produit le tricyclo-ADN et fait progresser la recherche en vue de développer un médicament destinés aux patients atteints de la maladie de Duchenne.

Un public conquis à l'hôpital des animaux

D'un entraînement à la course pour les chiens à une ballade en poney, en passant par des tests avec des combinaisons visant à lutter contre les épidémies: l'hôpital des animaux de Berne ouvre ses portes au public en juin en proposant de nombreuses activités. Des dizaines de salariés de la faculté Vetsuisse présentent la multitude de domaines que couvre la recherche, la formation et les services vétérinaires. Un moment fort de l'évènement a lieu au bout de la Länggasse, dans la clinique équine réouverte après des travaux d'assainissement. On a pu s'y exercer, entre autres, à placer correctement un bandage sur un cheval en plastique.

L'héritage culturel en danger

Le conflit syrien et notamment l'organisation terroriste «État islamique» (EI) anéantissent les sites antiques. En juin se déroule à l'Université de Berne la journée internationale shirin consacrée aux stratégies de restauration et de reconstruction du patrimoine culturel après la guerre.

Angela Merkel reçoit le titre de docteur honoris causa

En septembre, la chancelière allemande Angela Merkel a reçu le titre de docteur honoris causa de l'Université de Berne que le sénat et la direction de l'Université lui avaient attribué en 2009. Lors de son discours, elle a évoqué aussi bien les relations entre la Suisse et l'Allemagne que la récente crise des migrants et les défis qui en découlent pour l'Europe.

Vaccin contre le virus Ebola

En juin, une annonce est arrivée telle une bouffée d'air frais au sein de la communauté internationale: un vaccin contre le virus Ebola testé pour la première fois sur le terrain en Afrique de l'ouest a démon-

tré son efficacité. Les médecins bernois réunis autour de Matthias Egger et Sven Trelle ont participé de manière décisive à l'étude novatrice sur la vaccination organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis, l'épidémie a été enrayée.

Deux insecticides nuisent aux abeilles reines

L'affaiblissement des abeilles reines est une cause possible à l'origine de l'extinction des abeilles. Une nouvelle étude montre que deux insecticides de la famille des néonicotinoïdes infligent des dommages considérables sur les abeilles reines et qui les empêchent ainsi d'assumer leur fonction centrale au sein de la ruche. En 2013, l'utilisation de ces insecticides a été restreinte de manière stricte et à titre préventif au sein de l'UE et en Suisse afin de pouvoir examiner leurs conséquences sur la santé des abeilles.

Einstein Lectures avec Alan Guth

Lors des Einstein Lectures en novembre, le cosmologue a séduit ses nombreux auditeurs et auditrices grâce à ses présentations palpitantes sur la naissance de l'univers. Les personnes présentes ont notamment appris pourquoi l'univers ne s'est pas écroulé juste après le big bang, mais a pu devenir gigantesque en 13,8 milliards d'années.

«Chury» crée la surprise

En octobre, la plus grande surprise observée jusqu'à ce jour lors de l'analyse de l'atmosphère de la comète Churyumov-Gerasimenko a été rendue publique: l'enveloppe gazeuse présente une forte teneur en molécules d'oxygène. Jusqu'à maintenant, on avait exclu ces molécules, fréquemment présentes dans l'atmosphère terrestre, des comètes.

De nouvelles découvertes sur la formation des Alpes

Les roches du Plateau constituent une mine d'informations sur la croissance des Alpes au cours des dernières 30 millions d'années. Selon des chercheurs de l'Université de Berne et de l'ETH Zürich, de nouvelles analyses de ces archives rocheuses réfutent le modèle actuel de la formation des Alpes: la chaîne de montagnes ne se sont pas formées grâce aux forces de poussée, mais aux forces ascensionnelles.

Ouverture d'un nouveau centre sportif

Le Centre sportif et des sciences du sport agrandi ouvre ses portes en novembre pour une journée portes ouvertes. Le programme-cadre varié composé de différentes offres sportives, de visites des locaux et des actions spontanées comme un flash mob de danse offre des aperçus sur les activités sportives, pédagogiques et scientifiques menées par l'Université de Berne, le PHBern et le sport universitaire.

Une caméra en chemin pour Mars

Des chercheurs de l'Université de Berne réunis autour de Nicolas Thomas ont mis au point et construit une caméra adaptée à l'utilisation dans l'espace ultra précise baptisée CaSSIS (Colour and Stereo Surface Imaging System) en seulement 27 mois, un record. L'appareil doit désormais décoller vers Mars à bord d'une sonde de l'Agence spatiale européenne et scruter la surface de la planète rouge à la recherche d'eau liquide et de traces de gaz.

Idées directrices

Lien étroit avec la communauté internationale

L'Université de Berne s'affirme face à la concurrence internationale. De ce fait, les chercheurs bernois jouent un rôle décisif au sein de collaborations à l'échelle mondiale. Des investissements sont nécessaires afin de renforcer davantage le site médical qu'est Berne.

Par le Prof. Dr. Martin Täuber, recteur

L'Université de Berne se félicite des succès accomplis en 2015 et est ravie de débiter une nouvelle année pleine de possibilités, d'opportunités et de défis. Nous sommes fiers de vous faire part des succès et des progrès réalisés par l'Université.

L'année dernière, le travail de la direction de l'Université a également été marqué par la stratégie pour 2021. Celle-ci s'est révélée être un instrument approprié et essentiel. L'Université a donc concentré ses efforts sur la réalisation des divers objectifs. La formation de pôles de recherche internationaux demeure un élément significatif. J'aimerais passer en revue certaines des réussites importantes dans ce domaine.

Mieux comprendre l'univers et le climat

Ainsi, une caméra adaptée à l'utilisation dans l'espace ultra précise baptisée CaSSIS (Colour and Stereo Surface Imaging System) conçue à l'Université de Berne embarquée à bord d'une sonde de l'Agence spatiale européenne (ESA) a décollé pour Mars au printemps 2016. Nicolas Thomas, professeur au Center for Space and Habitability, a été nommé membre de l'équipe responsable des caméras sur la mission «Europa Multiple-Flyby Mission» menée par la NASA. Cette mission destinée à étudier Europe, une des lunes de Jupiter, souhaite entre autres enquêter sur la question de la présence de vie dans l'espace à l'aide du système de caméra «Europa Imaging System» (EIS). D'autres projets encore très prometteurs sont prévus dans le domaine de la recherche spatiale. Même s'ils ne devraient pas avoir le même impact au niveau mondial que la mission Rosetta avec l'étude de la comète «Chury», tous aident à mieux comprendre notre système solaire.

Tout aussi significatif: le financement des trois projets communs Horizon 2020 de l'UE coordonnés par l'Université de Berne. Ces projets montrent comment le travail de recherche effectué dans notre Université s'intègre dans les travaux scientifiques internationaux et permet ainsi d'obtenir des résultats considérables. Par exemple, le projet EGSIM (European Gravity Service for Improved Emergency) doit permettre d'allonger la période de pré-alerte en cas d'inondations ou de sécheresses avec l'aide de satellites.

En tant qu'université généraliste, nous nous impliquons également dans d'autres filières scientifiques qui traitent des défis écologiques, politiques et culturels de notre planète. Un projet international lancé par les professeurs bernois Hubertus Fischer et Thomas Stocker doit faire de nouvelles découvertes sur les archives climatiques internationales que représentent les neiges éternelles. En Antarctique, le projet «Oldest Ice» a pour objectif d'étendre notre connaissance sur le climat des 1,5 million d'années écoulées grâce au forage de carottes de glace le plus profond jamais effectué. La conférence sur le climat de l'an dernier à Paris a notamment démontré que de tels projets peuvent influencer les processus politiques.

Plus de place pour l'enseignement et la recherche

Afin que la recherche porte ses fruits, les conditions Fondamentales doivent être réunies.

L'infrastructure nécessaire au fonctionnement de notre Université en fait notamment partie. De nombreuses améliorations ont pu être mises en place au cours de l'année écoulée: le déménagement à la Hochschulstrasse 6 a permis de rapprocher les différentes sections de la zone centrale, ce qui facilite la coordination. Le bâtiment principal de la Hochschulstrasse 4 a retrouvé quant à lui son utilisation originelle comme espace d'enseignement.

Malgré ces améliorations réjouissantes, des investissements supplémentaires urgents sont nécessaires en matière d'infrastructure, avant tout dans le domaine des sciences naturelles et de la recherche médicale fondamentale. Le projet de construction de la Murtenstrasse 20 – 30 en est un exemple. À l'heure actuelle, l'institut de médecine légale est réparti sur sept sites, le département de recherche clinique, quant à lui, sur onze sites. La nouvelle construction prévue doit enfin permettre d'effectuer le regroupement nécessaire et créer des places supplémentaires. De tels projets sont extrêmement compliqués à mettre en œuvre. Ils sont très difficiles à organiser et à financer, et il faut parfois franchir des obstacles supplémentaires prévus par notre propre système politique. Il est toutefois indispensable que l'Université puisse continuer à adapter son infrastructure à ses besoins avec le soutien du canton.

Les formations en médecine et en pharmacie ont également besoin d'espaces supplémentaires. Et ceci notamment car le pouvoir politique part du principe de manière unanime qu'il risque d'y avoir un manque de médecins et de pharmaciens. C'est pourquoi l'Université et le canton de Berne attachent beaucoup d'importance à l'augmentation des capacités de formation dans ce domaine. Ces efforts doivent également contribuer au renforcement du statut de site médical que représente Berne.

Le but de tous ces efforts est de permettre à l'Université d'offrir des prestations de haut niveau en matière d'enseignement, de recherche et de soutien à la relève scientifique. À cette fin, certains principes sont également indispensables dans la culture de notre Université. Des exigences de qualité élevées nécessitent un climat d'ouverture et un échange d'opinions. Dans l'idéal, cela crée un environnement de travail nécessaire pour établir des approches créatives. Nous pensons que

nous l'avons mis en place au sein des centres de recherche interdisciplinaires où ont lieu des échanges intenses entre les différentes disciplines scientifiques. Du fait du résultat obtenu jusqu'à présent, nous avons bon espoir qu'à l'avenir, nous soyons en mesure d'offrir également des prestations de haut niveau. À ce stade, nous aimerions également rappeler la précieuse contribution qu'a apporté mon prédécesseur Urs Würgler, décédé récemment.

Changement imminent au sein de la direction de l'Université

L'été prochain, la direction de l'Université va connaître quelques changements. Le futur recteur Christian Leumann, accompagné de la vice-rectrice Doris Wastl-Walter, le vice-recteur Bruno Moretti et les vice-recteurs récemment nommés Achim Conzelmann et Daniel Candinas ainsi que le directeur administratif Daniel Odermatt et assisté par le secrétaire général Christoph Pappa prendra la tête de l'Université et définira les nouvelles orientations. Walter Perrig, qui a mis en place le vice-rectorat du développement, s'est déjà retiré. Je souhaite dès à présent beaucoup de réussite à la future direction de l'Université et je suis convaincu que l'Université de Berne remportera de nombreux autres succès.

J'aimerais exprimer mes remerciements ainsi que mon affection à tous les amis et à tous les membres de l'Université de Berne. J'aimerais notamment remercier le directeur de l'instruction publique, Bernhard Pulver, le Conseil-exécutif ainsi que le Grand Conseil pour leur étroite collaboration, leur soutien et leur confiance. Je remercie également l'ensemble des mécènes de l'Université de Berne, qui donnent de la valeur à notre travail grâce à leur précieuse contribution. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés et salariées ainsi que des étudiants et étudiantes pour leur investissement et leur engagement. Lorsque je repense à mon mandat, les rencontres avec chacun d'entre vous, aussi bien au quotidien que lors des divers événements de la Nuit de la recherche et du Dies academicus, restent gravés dans ma mémoire.

Enseignement

L'enseignement vers l'autonomie

L'Université de Berne offre un enseignement adapté pour les étudiants indépendants. Les anciens étudiants sont recherchés sur le marché du travail. Il est primordial de créer de nouvelles places en formation de médecine.

Par le Prof. Dr. Bruno Moretti, vice-recteur de l'enseignement

Avec ses quelques 17'400 étudiants, l'Université de Berne demeure la troisième plus grande université de Suisse; la forte croissance de ces dernières années s'est toutefois ralentie. Ce phénomène, attendu depuis un certain temps déjà et également prévu par l'Office fédéral de la statistique (OFS), s'est produit plus tardivement à l'Université de Berne que dans d'autres universités suisses. Les raisons sont dans un premier temps démographiques, mais sont également une conséquence des succès passés: dans les filières où l'Université a enregistré une croissance fulgurante, on observe désormais une phase plus calme à un haut niveau. Comme en 2014, la majorité des inscriptions concerne la faculté des sciences naturelles.

Au cours de ces dernières décennies, l'Université de Berne a contribué à une augmentation significative du nombre de diplômes en médecine humaine. Ainsi, le nombre de places en études de Bachelor est passé de 125 à 220 et de 160 à 240 en études de Master. Cet aménagement a été réalisé dans l'infrastructure existante et n'a été possible qu'au prix d'une organisation complexe des études. À l'heure actuelle, les capacités de formation sont saturées. Avec le «programme spécial en faveur de la médecine universitaire », l'État fédéral s'engage dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020 avec pour objectif de continuer à augmenter le nombre de diplômes en médecine humaine. En tant que site médical important, le canton de Berne devrait également tirer profit de la création de ce grand projet.

De meilleures opportunités pour les étudiants bernois

Selon une étude de l'Office fédéral de la Statistique (OFS), 2,3 pour cent des personnes en possession d'un diplôme de Master d'une haute école universitaire n'ont pas encore d'emploi cinq ans après la fin de leurs études. Comme le montre le rapport 2014 sur l'éducation en Suisse rédigé sous la direction de Stefan Wolter, économiste de l'éducation, l'Université de Berne se positionne ici de manière positive avec un taux d'emploi supérieur à la moyenne chez ses diplômés. En outre, les étudiants sont sensibles aux signaux du marché du travail: c'est ce qui ressort d'une enquête menée à Berne par les sociologues Axel Franzen et Sonja Pointner. La complexité du monde actuel et la compétitivité sur le

marché du travail forcent l'Université à constamment améliorer l'enseignement afin de former des étudiants encore plus compétents et encore plus indépendants. Cet objectif s'inscrit dans le sillage de la stratégie pour 2021 dans ses efforts de développement de l'enseignement.

Optimiser la transition entre le gymnase et la haute école

Les universités ne sont toutefois pas isolées du monde de l'éducation. Avant tout, la collaboration avec les gymnases est primordiale afin d'apporter les meilleures conditions possibles en vue de la poursuite des études. Dans ce domaine, l'Université de Berne a pour la première fois réalisé une grande enquête auprès des étudiants de premier semestre afin d'obtenir de meilleures informations sur la transition du gymnase à l'université. Les premiers résultats ont été présentés lors de la journée de rencontre 2015. De plus, les données recueillies sont utilisées pour une étude destinée à observer le déroulement des études afin de mieux comprendre des phénomènes comme les abandons, l'allongement des études et la réussite.

Recherche

Encourager davantage les carrières dans la recherche

Grâce à de nouvelles initiatives, l'Université de Berne soutient les jeunes chercheurs et chercheuses établis dans leur carrière et leurs projets. Ainsi, le bureau central de coordination «Grants Office» a été créé spécialement pour eux.

Par le Prof. Dr. Christian Leumann, vice-recteur de la recherche

Le nouveau Grants Office regroupe les offres existantes relatives à la valorisation des carrières et des projets d'Euresearch et du service de coordination de la promotion de la relève, ainsi que de nouveaux secteurs comme les organisations américaines de soutien et d'autres programmes internationaux. Les Grants font partie du financement externe obtenu sur concours. En outre, le Grants Office sert d'intermédiaire avec les autres entités de l'Université. L'offre rassemble toutes les étapes d'un projet de recherche – des conseils à la gestion du projet en passant par la recherche de financement. On enregistre déjà un renforcement considérable des entretiens de conseil. Le Grants Office doit – en fonction des besoins des chercheurs et des diverses exigences des différentes organisations de soutien – être encore consolidé.

Une nouvelle subvention destinée aux projets interdisciplinaires

Un nouveau groupe de travail fondé par l'Université de Berne a également pour objectif d'offrir des conditions et des perspectives encore plus attractives à la relève scientifique; et cela en coordination avec un rapport du Conseil fédéral sur le sujet. Il faut notamment mentionner les entretiens test des candidats effectués pour la première fois par une chaire du FNS. Ce coaching a permis d'accroître considérablement le taux de réussite des jeunes chercheurs bernois. Outre la promotion de la relève, la recherche interdisciplinaire constitue un autre investissement important dans le cadre de la stratégie pour 2021. À cette fin, la direction de l'Université a lancé «UniBE ID Grants» pour la première fois en 2015. Grâce à ce financement de départ, les directeurs et directrices de groupes de recherche doivent pouvoir être en mesure de mieux préparer le dépôt des requêtes auprès de programmes nationaux et internationaux.

Les chercheurs établis issus d'au minimum deux facultés peuvent demander jusqu'à 150'000 francs afin d'embaucher un doctorant ou un post-doctorant qui soutiendra le demandeur lors de l'initiation d'un projet interdisciplinaire et inter facultaire. Sur 18 demandes, 10 projets ont été acceptés et financés à hauteur d'environ 1 million de francs. L'appel d'offres doit à l'avenir avoir lieu chaque année.

Recherche pour la protection des animaux

En 2015, afin d'arriver à maintenir voire à consolider la recherche de financement externe – notamment au sein des collaborations internationales, l'Université de Berne repose sur les relations fructueuses avec l'Union européenne en tant que membre du pôle suisse de recherche. L'association partielle entre la Suisse et l'UE expire en 2016. De ce fait, il existe un risque que la Suisse ne soit considérée que comme un pays tiers à partir de 2017 et ainsi exclue des grands programmes de soutien européens.

Autre défi, notamment en ce qui concerne la recherche fondamentale biomédicale et la recherche clinique orientée vers les patients: le scepticisme de certains membres de la société sur la question de l'expérimentation animale. La direction de l'Université est convaincue à l'heure actuelle, il n'existe aucune alternative valable à l'expérimentation animale qui permette de développer de nouvelles thérapies pour lutter contre des maladies comme le cancer, la démence ou le diabète. L'Université de Berne s'efforce néanmoins de n'avoir recours à ces expérimentations que lorsque c'est indispensable. Elle comprend en son sein la première chaire consacrée à la protection des animaux du pays spécialisée dans l'approche Remplacement, Amélioration et Réduction (principe des 3R: Replace – Reduce – Refine) et est clairement en faveur de la mise en place d'un centre de compétence suisse réservé au principe des 3R.

Qualité

Le développement durable arrive

Dans tous les domaines, l'Université de Berne s'engage en faveur du développement durable. Elle définit de nouvelles orientations au sein de l'enseignement et de son fonctionnement.

Par la Prof. Dr. Doris Wastl-Walter, vice-rectrice de la qualité

L'Université de Berne s'est fixée comme objectif d'intégrer le développement durable en tant que thématique transversale dans la recherche, l'enseignement et son fonctionnement ainsi que de favoriser les ressources écologiques, économiques et sociales. Afin de regrouper les nombreuses activités existantes dans ces domaines, le vice-rectorat de la qualité a conçu un monitoring du développement durable qui a été réalisé pour la première fois en 2015. La Journée du développement durable 2015 a constitué un autre temps fort qui a permis de créer une interconnexion au sein de l'Université ainsi que d'approfondir la thématique transversale que représente le développement durable.

De nouvelles orientations durables

Dans le cadre du «Sustainable Development at Universities Programme 2013 –16», cinq projets de l'Université de Berne ont été approuvés. Ils rassemblent les catégories suivantes: des cours de formation continue pour les doctorants, des initiatives étudiantes ainsi que des projets de recherche transdisciplinaires. Le programme de la Conférence suisse des hautes écoles a permis à l'Université de définir des orientations importantes dans le domaine de la «formation sur le développement durable». Concrètement, un nouveau guide a été mis au point qui, dès 2016, doit aider tous les doctorants à intégrer la thématique du développement durable dans leur enseignement. L'offre de filières d'études a été élargie: la nouvelle filière d'études de Master en option «Développement durable» a démarré au semestre d'automne 2015 au Centre pour le développement durable et l'environnement (CDE). En ce qui concerne le fonctionnement, les efforts en faveur du développement durable fournis depuis un certain temps ont été élargis à l'approvisionnement en produits nettoyants en papier.

Interconnexion et équilibre

Dans le domaine de l'internationalisation, une nouvelle stratégie a été élaborée: elle concentre et perfectionne les quatre activités internationales disponibles à l'Université de Berne. L'attention se focalise sur l'invitation et l'échange avec les enseignants invités. En ce qui concerne l'égalité des sexes, on enregistre une lente progression du nombre de femmes professeurs. Au sein des chaires ordinaires et extraordinaires, le nombre de femmes présentes a augmenté lentement, mais de manière constante pour atteindre 18,8 pour cent. Afin d'améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée,

des directives ont été édictées pour promouvoir le job sharing au niveau des chaires et un plan avec tous les lieux adaptés aux familles (crèches, chambres parents-enfant, salles d'allaitement, tables à langer etc.) situés dans l'enceinte de l'Université a été mis en place. Une première évaluation de la salle parents-enfant située dans le bâtiment vonRoll a montré que l'offre a beaucoup de potentiel. En 2015, dans le cadre du plan d'action sur l'égalité des sexes 2013 –16 de l'Université de Berne, toutes les facultés ont en outre effectué un état des lieux à la demande du vice-rectorat de la qualité et ont élaboré de nouveaux objectifs à ce sujet.

Développement

La formation continue au centre des préoccupations

En tant qu'institution de formation continue influente et en croissance, l'Université de Berne fait la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie. Pour la première fois a eu lieu la «Longue nuit sur la carrière».

Par le Prof. Dr. Bruno Moretti, co-directeur par intérim du vice-rectorat du développement

La formation scientifique continue a été institutionnalisée il y a 25 ans à l'Université de Berne. Elle a grandement évolué depuis, offre actuellement 80 filières d'études et est ainsi devenue le centre des préoccupations de l'Université. Chaque année, plus de 5'500 personnes poursuivent une formation à l'Université de Berne et quelques 500 diplômes (MAS, DAS, CAS) sont attribués. La croissance continue, même si la concurrence est devenue plus rude. Le secret de cette croissance constante s'appelle la «marge de manœuvre»: les facultés et instituts peuvent réagir aux évolutions de la société de manière flexible et mettre des offres qui répondent aux besoins du marché rapidement grâce au soutien du Centre de formation continue universitaire (CFCU). En 2015 ont démarré les nouvelles filières d'études gestion marketing, néphrologie, Dance Science, Investment Policy and Promotion, Spiritual Care, approvisionnements ICT et régulation des marchés financiers. Du fait du développement de la formation continue d'une niche à un secteur essentiel de l'Université, cette «stratégie bottom-up» fructueuse laisse désormais place à un «système hybride». Des impulsions viennent en outre de la stratégie sur la formation continue mise en place par l'Université qui a entre autres pour objectif d'utiliser les pôles de recherche et de créer des chaînes de formation. De plus, le CFCU a réalisé une étude sur l'avenir de la formation continue dans les hautes écoles et sondé le besoin de formation chez les personnes de «50 ans et +». De la même manière, depuis 25 ans, les cours, les conseils et les projets sur la didactique universitaire et l'évolution de l'enseignement jouent un rôle majeur dans la qualité de l'enseignement. Ainsi en 2015, 90 personnes étaient inscrites dans un enseignement universitaire CAS. Au cours de l'année passée en revue, le soutien lors du développement des cursus et des outils numériques a en outre été renforcé.

Encouragement précoce des nouveaux talents

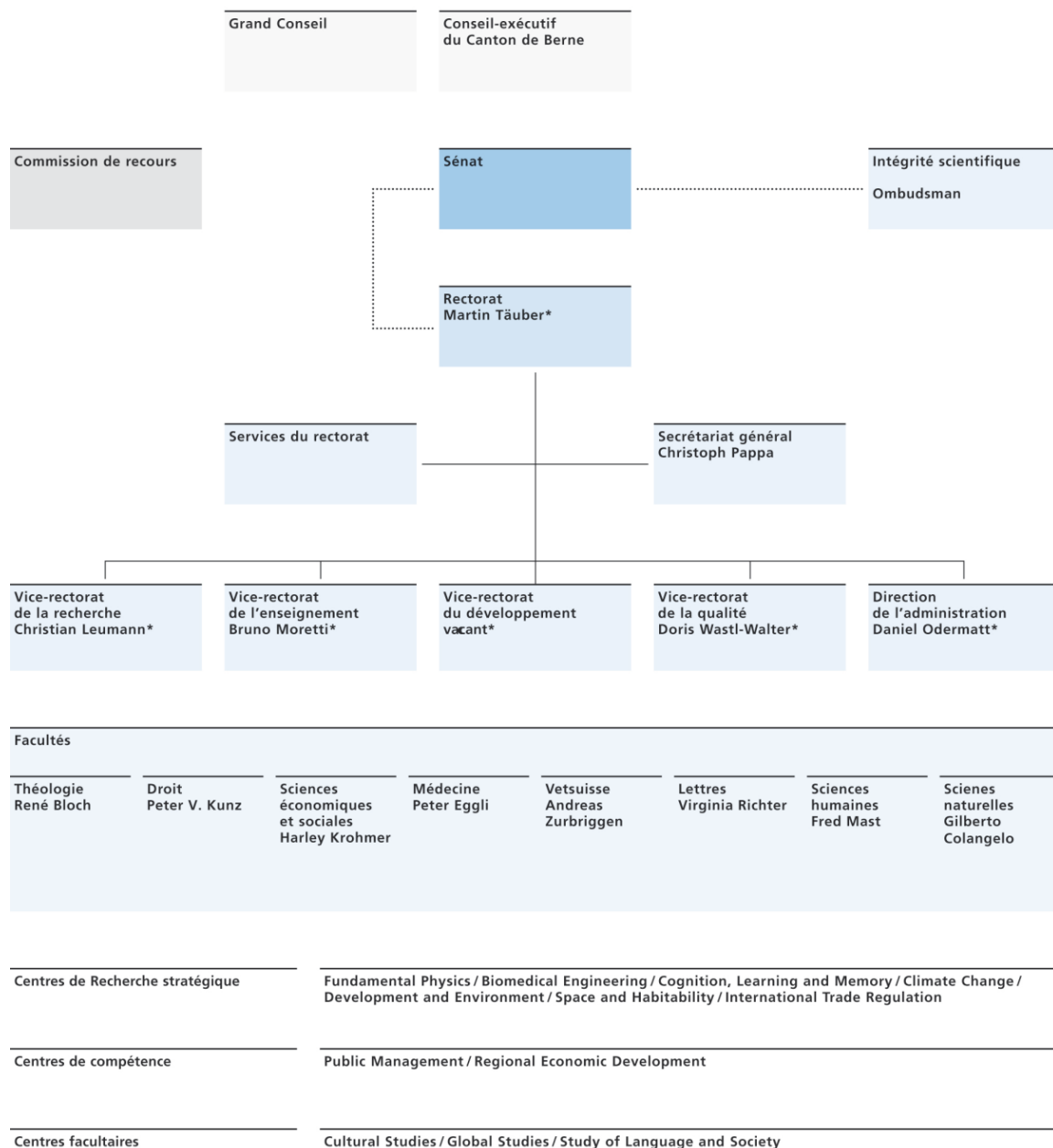
En 2015 a été attribué pour la première fois le prix d'encouragement des Olympiades scientifiques de l'Université de Berne à une jeune étudiante en médecine et à un jeune étudiant en physique. L'objectif consiste à soutenir des jeunes talents académiques vainqueurs des Olympiades scientifiques suisses

qui se sont décidés à poursuivre des études à l'Université de Berne après l'école du degré secondaire supérieur.

Pour une insertion réussie dans la vie professionnelle

Le 12 novembre 2015 a eu lieu pour la première fois la «Longue nuit sur la carrière» à l'Université de Berne, un évènement commun regroupant les Career Services de douze hautes écoles suisses. L'évènement s'est déroulé simultanément dans toutes les hautes écoles avec chacune sa programmation. À l'Université de Berne, environ 750 étudiants et doctorants ont pris part à l'évènement afin de faire connaissance avec les quelques 20 entreprises et organisations présentes et de bénéficier de leurs offres (comme la vérification de CV, l'entraînement à l'évaluation et à l'entretien ou le career speed dating). De plus, différentes entités universitaires comme le bureau de l'égalité entre femmes et hommes, l'Alumni UniBE, la formation continue et l'Association du corps intermédiaire ont apporté leurs connaissances techniques grâce à divers ponts de programme.

Organigramme



* Membres de la Direction de l'Université

Stratégie 2021

Stratégie partielle : Université généraliste

L'Université de Berne est une université généraliste qui s'inscrit dans la tradition européenne. Sur cette base, elle développe des centres de compétence au sein desquels les différentes disciplines s'associent entre elles ainsi qu'avec des partenaires externes pour former une recherche et un enseignement d'une excellente qualité.

À la pointe en matière de recherche interdisciplinaire

En 2015, le Fonds national suisse pour la recherche (FNS) a financé cinq projets d'application développés à l'Université de Berne. L' Albert Einstein Center for Fundamental Physics (AEC) participe à chacun d'entre eux.

L'an dernier, le FNS a financé cinq projets interdisciplinaires mis au point par des chercheurs bernois à hauteur d'environ cinq millions de francs suisses. Ces projets sont réalisés par le Laboratoire de physique sur les hautes énergies (LHEP) et l'Albert Einstein Center en collaboration avec différents partenaires. Ils appliquent des méthodes issues de la physique des particules dans d'autres domaines spécifiques.

Des météorites aux cellules cancéreuses

Le premier projet cherche à déterminer l'âge des météorites grâce à la collaboration du AEC-LHEP, de l'institut de géologie et du musée d'histoire naturelle de Berne. Dans le cadre de l'étude, un spectromètre spécial doit être construit dans un laboratoire souterrain dans le Jura où il est protégé des rayonnements cosmiques. Il sera le premier dispositif de ce genre au monde consacré exclusivement à la recherche sur les météorites. Le deuxième projet, mené par l'institut Theodor Kocher et l'AEC-LHEP porte sur l'immunologie médicale: les «clichés dynamiques» des cellules vivantes apportent de précieuses informations pour les études biologiques. Grâce à eux, les chercheurs arrivent à mieux comprendre la réaction du système immunitaire face aux virus et autres agents pathogènes. Afin de pouvoir évaluer plus rapidement les énormes quantités d'images, de nouvelles approches de traitement de l'image sont utilisées, comme celles qu'emploie entre autres le CERN de Genève lors d'expérimentations sur la physique des particules. Le troisième projet est mené par le département de chimie et de biochimie et l'AEC-LHEP. Objectif: la création d'un nouveau radio-isotope médical. Celui-ci, très prometteur, se nomme scandium 43 et doit être utilisé lors des examens TEP. La tomographie par émission de positions (TEP) fait partie des techniques d'examen par imagerie et est notamment

employée pour diagnostiquer les cancers. Scandium pourrait non seulement identifier les tumeurs, mais également les détruire. Il doit être mis au point dans l'accélérateur de particules cyclotron de l'Hôpital de l'Île. Un groupe de recherche international travaille également avec le TEP en collaboration avec l'AEC-LHEP: dans ce quatrième projet, les chercheurs développent un scanner d'un genre composé de détecteurs; ceux-ci ont été fabriqués pour le CERN de Genève. Ce scanner offrira des images d'une résolution jusqu'à présent inégalée et entrera en application par exemple dans la recherche sur le cerveau. Le premier prototype sera construit et testé à Berne dans les trois années à venir. Grâce à une association de deux techniques, ce scanner va permettre de localiser des processus à l'intérieur du cerveau. Le cinquième projet est consacré aux images numériques tomographiques des glaciers suisses. Les chercheurs souhaitent obtenir pour la première fois des «radiographies» des glaciers à l'aide des muons (particules élémentaires cosmiques) en employant une technique similaire à l'examen du corps humain aux rayons X – bien qu'à une échelle bien plus importante. L'étude doit mettre au jour de nouvelles découvertes sur la formation des imposants glaciers suisses ou leur réaction face au changement climatique. Le projet est porté par l'institut géologique et l'AEC-LHEP.

Y-a-t-il quelqu'un?

Lors de la conférence «What is Life?», les scientifiques, les théologiens et les philosophes ont débattu sur ce qui définit la vie, sur la présence d'autres êtres vivants dans l'univers et sur ce que la vie ailleurs que sur Terre signifierait pour nous êtres humains.

Les scientifiques veulent tout prouver – les théologiens et les philosophes, au contraire, ne sont pas adeptes des expérimentations et des formules. C'est pourquoi il est difficile de trouver un langage commun. C'était exactement l'objectif que s'était fixé la conférence Interdisciplinaire «What is Life?» organisée par le Center for Space and Habitability (CSH) et la faculté de théologie de l'Université de Berne. Les représentants et représentantes des différentes branches ont discuté des questions fondamentales sur l'Humanité comme: qu'est-ce que la vie? Et: sommes-nous seuls dans l'univers? Les participants et participantes ont eu un large tour d'horizon à ce sujet: de CHEOPS, la mission spatiale de l'ESA dirigée depuis Berne qui sonde les atmosphères des planètes potentiellement habitables en dehors du système solaire, aux conséquences philosophiques et religieuses qu'aurait la découverte de la vie ailleurs que sur Terre. Le christianisme s'avèrerait-il être une fraction d'une vision du monde axée uniquement sur l'Homme et la Terre? Ou – en d'autres termes – Jésus serait-il également mort pour les extraterrestres? Les connexions interdisciplinaires établies lors de cette conférence réussie doivent permettre aux chercheurs d'avoir de nouvelles perspectives sur leur domaine de recherche. La nouvelle bibliothèque Science & Religion du CSH et de la faculté de théologie à Berne poursuit

également cet objectif: le stock initial de la bibliothèque, regroupant 250 œuvres, permet de travailler de manière documentée sur le lien entre la théologie et les sciences.

La Suisse et les batailles

En Suisse, l'année 2015 fut l'année des commémorations, notamment des batailles de Morgarten et de Marignano. Dans son livre très contesté «Mitten in Europa – die Schweiz» (La Suisse au cœur de l'Europe), l'historien bernois André Holenstein décrit l'histoire du pays comme une alternance d'interdépendance et de démarcation. Ainsi, la Suisse se serait peu à peu formée et démarquée d'un point de vue politique et territorial en prenant en compte des siècles de contexte géopolitique. Le petit état suisse serait né près des grands axes de communication au centre du continent, au sein de trois grands foyers culturels et linguistiques, ainsi que dans un climat de tension entre des grandes puissances, à proximité immédiate des champs de batailles qui ont marqué l'histoire européenne. «L'existence de la Suisse se fonde sur une situation particulière en Europe, elle est le résultat des forces et des constellations européennes», affirme Holenstein. La Suisse est le seul pays d'Europe qui doit sa formation en tant qu'état et en tant que nation à un processus d'intégration qui serait comparable à la construction européenne des dernières décennies.

Stratégie partielle : Thèmes prioritaires

Développement durable, santé et médecine, connaissances interculturelles, politique et gestion ainsi que matière et univers – voici les cinq domaines que l'Université de Berne a choisi de mettre à l'honneur avec la stratégie pour 2021.

Au centre de l'attention: le développement durable

Le thème du «développement durable» est au premier plan dans ce rapport annuel. L'Université de Berne apporte une contribution inestimable à vocation internationale à la recherche et à l'enseignement disciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire sur des sujets tels que le climat, la lutte contre le changement climatique mondial (nord-sud) et la régulation du commerce mondial (Trade Regulation).

«Lancer des débats, identifier des solutions»

Organiser un mode de développement durable au niveau mondial représente un défi de taille. La vice-rectrice Doris Wastl-Walter explique quel rôle peut jouer l'Université de Berne.

Madame Wastl-Walter, l'Université de Berne souhaite contribuer au développement durable. Sur quel modèle s'appuie-t-elle à ce sujet?

Doris Wastl-Walter: Sur la définition du rapport Brundtland de 1987 qui s'est imposée à l'échelle internationale. D'après cette définition, un mode de développement est considéré comme durable lorsqu'il «satisfait les besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs». En découlent les célèbres trois dimensions du développement durable: responsabilité écologique, efficacité économique et solidarité sociale.

Définir de tels objectifs de développement revient au monde politique et à la société.

Oui, le développement durable est une valeur fondamentale et contraignante qui repose sur un consensus social ou au moins un consensus politique. Ainsi, en septembre 2015 à New York, les Nations Unies ont convenu d'un agenda politique composé de 17 objectifs en matière de développement durable. En Suisse, le développement durable est inscrit dans la Constitution. Dans ce cadre, l'Université de Berne revendique un développement durable grâce à un modèle, une vision et une stratégie.

Quel rôle voyez-vous pour l'Université?

Nous pouvons définir des thématiques, lancer des débats et souligner où il faut agir. En ce sens, la recherche porte sur des thèmes comme le climat, le commerce international ou «lancer des débats, identifier des solutions», l'égalité homme-femme ainsi qu'un projet politique avec pour volonté de changer la société. Nous pouvons montrer la structure complexe des résultats entre les objectifs en matière de développement durable concernant l'environnement, l'économie et la société. Il peut y avoir des contradictions, un peu comme lorsqu'un changement positif dans un domaine a des conséquences négatives dans un autre. Nous posons les fondations des processus de négociation politiques. Ici, notre rôle consiste à confronter les groupes d'intérêts au savoir en tant que «contre discours». Et enfin, nous pouvons évaluer des suites d'actions et indiquer des solutions. Une telle science ne se limite pas à l'Université: elle doit être organisée de manière transdisciplinaire, c'est-à-dire développer une forme de co-production avec les acteurs sociaux.

Le développement durable est un thème prioritaire de l'Université de Berne. Dans quels domaines est-il le plus visible?

En collaboration avec l'Oeschger Centre for Climate Change Research (OCCR), le Centre for Development and Environment (CDE) et le World Trade Institute (WTI), l'Université de Berne apporte une contribution non négligeable à la recherche sur le changement climatique (OCCR), sur la clarification des effets du changement climatique mondiale sur les ressources naturelles et le mode de vie des individus (CDE) ainsi que sur la régulation durable du commerce international (WTI). Le Centre interdisciplinaire de recherche sur les rapports hommes-femmes (IZFG) montre comment il est possible de modifier ces rapports en vue de plus d'égalité et ainsi créer une durabilité sociale. La biodiversité ainsi que la recherche sur l'utilisation des ressources en ce qui concerne l'eau, les sols et l'énergie sont également au centre de l'attention.

Une boussole pour guider le développement mondial

Peter Messerli, directeur du Centre for Development and Environment CDE, lors du sommet sur le développement durable à New York

«L'ensemble des pays signent à New York un catalogue composé de 17 objectifs en matière de développement durable, s'accordent sur un «Action Agenda» sur le financement du développement à Addis Abeba et définissent les objectifs sur le climat à Paris: nous avons ainsi l'occasion unique pour que le concept de développement durable devienne la boussole guidant le développement mondial. Si nous ne la saisissons pas maintenant, le développement durable risque de devenir une expression vide de sens. Nous savons beaucoup de choses sur les problèmes du monde et sur leurs origines. Nous y faisons face à l'aide des 17 «Sustainable Development Goals» (SDGs), une liste d'objectifs destinés à contribuer au développement mondial, à promouvoir le bien-être des individus et à protéger l'environnement. Cet «Agenda 2030» est non seulement revendiqué par les organisations non gouvernementales (ONGs), mais également par les 193 états membres de l'ONU: ceci est d'une importance capitale. Si la politique ne choisit pas la voie du développement durable, la société se référera alors aux SDGs. Les 17 objectifs en matière de développement durable ne constituent cependant pas un mode d'emploi. Dans de nombreux domaines, nous ne savons pas comment nous atteindrons notre objectif. Par exemple, il n'existe pas encore d'agriculture qui soit plus productive, qui ne dépende pas des carburants fossiles, qui intègre les populations marginalisées et qui soit équitable au niveau mondiale. Il est également important de voir que le développement durable crée des gagnants et des perdants: nous ne voulons pas réduire notre consommation d'énergie, mais quel impact cela a-t-il sur la stabilité du climat? Nous souhaitons préserver l'environnement, mais quel est le prix à payer en matière d'opportunités de développement? Nous considérons qu'il est de notre devoir de chercher de nouvelles alternatives: où les compromis sont-ils possibles, où y-a-t-il de la marge de manœuvre – via des contreparties, par exemple– où sont les synergies nécessaires pour atteindre deux objectifs en même temps? En tant que représentant de la communauté scientifique de la délégation du Conseil Fédéral, j'ai plaidé en faveur de nouvelles formes de science et de collaboration à New York. Le CDE est convaincu que l'excellence de la science est en mesure et doit participer de manière significative à la résolution des problèmes internationaux. C'est pourquoi nous entreprenons des recherches sur des problèmes concrets comme la sécurité alimentaire et l'agriculture durable avec nos partenaires de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud.»

Avancée à consolider

Thomas Stocker, professeur à l'institut de physique et au Oeschger

Centre for Climate Change Research OCCR, parle de la conférence sur le climat de Paris

«Tous les pays reconnaissent les risques majeurs qui découlent du changement climatique et souhaitent réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre pendant la deuxième moitié du XXI^e siècle: cela représente une avancée majeure dans les négociations. Ainsi, les résultats du 5^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2013 ont été intégrés dans l'accord de Paris. Le monde politique a suivi le consensus de la communauté scientifique que j'avais ainsi résumé avec mon équipe pour le rapport du GIEC: Le réchauffement climatique est indéniable. L'influence de l'Homme sur le climat est évidente. Limiter le changement climatique nécessite des réductions significatives et à long terme des émissions de gaz à effet de serre. Les prochaines décennies nous diront si l'accord de Paris mérite d'être qualifié d'«historique». Il faut désormais s'assurer que quatre points soient mis en place: en premier lieu, contrôler que les réductions des émissions promises par les états sont effectives. Deuxièmement, durcir les exigences nationales en matière de protection de l'environnement tous les cinq ans. Troisièmement, réaliser le transfert de la technologie moderne vers les pays en développement afin que des infrastructures écologiques puissent être construites. Et enfin dernier point, aider financièrement les personnes les plus concernées par le changement climatique. La science aura à nouveau un rôle important à jouer. Figurent parmi ses missions une évaluation quantitative plus précise et plus complète des risques liés au climat, des stratégies d'adaptation dans les différentes régions ainsi que l'organisation de mécanismes destinés à déterminer les prix des émissions de CO₂ et d'autres instruments. La science représente la voix qui ne connaît pas de limites, qui ne suit aucun dogme, qui fait fi des idéologies et des intérêts personnels. Elle demeure donc la principale source d'informations pour les négociations à venir. D'un point de vue personnel, une fois que mon engagement en tant que président du groupe de travail I du GIEC prendra fin, je me consacrerai à nouveau pleinement à l'enseignement et à la recherche.»

39

Différentes espèces d'insectes et d'araignées vivent dans les arbres des villes suisses – dans les paysages agricoles exploitées de manière intensive, il y en a seulement 29. L'agriculture intensive peut porter atteinte à la biodiversité de manière plus virulente que l'urbanisation, comme le montrent Tabea Turrini et Eva Knop de l'institut sur l'écologie et l'évolution dans leur étude. Les chercheuses ont observé un nombre plus élevé d'espèces qu'à la campagne, mais uniquement dans les villes comprenant suffisamment d'espaces verts.

0/1

Des tels codes binaires sont le B. A.-BA du traitement des informations numériques. Tout comme le monde réel, le monde numérique est marqué par les dépendances nocives et la pensée à court terme. C'est pourquoi le Centre d'études pour la durabilité du numérique (digitale-nachhaltigkeit.unibe.ch) applique les principes reconnus du développement durable dans le monde numérique.

3'040'000'000'000

On trouve des arbres partout dans le monde – on compte environ 400 arbres par personne. Un groupe de recherche internationale accompagné par le professeur Markus Fischer, directeur de l'institut de phytosciences, a compté la population arboricole mondiale. Depuis le début de la civilisation, environ 46 pour cent de l'ancienne réserve ont disparu; plus de 15 milliards d'arbres sont abattus chaque année.

400

ppm de dioxyde de carbone – cette valeur a été dépassée pour la première fois en avril 2015 lors de la mesure de la concentration mensuelle sur le Jungfraujoch. À l'époque préindustrielle, elle s'élevait à environ 280 ppm (parts per million). Ce résultat rend compte de l'augmentation constante de la quantité de CO₂. Avec ses mesures à la station de recherche des hautes Alpes, Markus Leuenberger, professeur de physique expérimentale et membre du Centre Oeschger de recherche sur le changement climatique, fait partie d'un réseau mondial de mesures.

42'216'099

Nombre d'hectares de terrains agricoles et forestiers vendus ou loués dans le monde, majoritairement par des investisseurs et des gouvernements étrangers, depuis l'an 2000. Cela correspond à plus de 59 millions de terrains de football. Le Centre for Development and Environment CDE et ses partenaires analysent souvent ce chiffre comme des conséquences négatives pour la population indigène et assurent la transparence grâce à leur site internet interactif www.landmatrix.org.

1816

fut une «année sans été» en Suisse, il y eut même une famine en Autriche. Ce phénomène était dû à l'éruption du volcan Tambora en Indonésie survenue le 10 avril 1815. Tambora sert également d'étude de cas aux chercheurs bernois sur lequel ils testent des modèles climatiques, des nouvelles méthodes de reconstruction ainsi que des hypothèses de recherche et analysent les effets des variations du climat sur la société.

Des perspectives pour les agriculteurs de l'hémisphère sud

L'agriculture axée sur l'exportation assure plus de bénéfices que les petites exploitations agricoles et offre du travail rémunéré à la population agricole de l'hémisphère sud, notamment les femmes. Le projet «Feminization, Agricultural Transition and Rural Employment» étudie la rentabilité et l'impact sur la qualité de vie des familles d'agriculteurs du passage de l'autosuffisance à la production destinée à l'exportation. Pendant six ans, le Centre for Development and Environment (CDE) et Centre interdisciplinaire de recherche sur les rapports hommes-femmes (IZFG), en collaboration avec des instituts de recherche locaux, ont analysé la situation en Bolivie, au Laos, au Népal et au Rwanda pour des produits différents. L'objectif consiste à identifier les conditions fondamentales qui font que la modernisation de l'agriculture crée des perspectives pour la population agricole et non de la pauvreté.

Expédition sur la glace la plus ancienne

Forer une carotte dans la glace la plus ancienne de la Terre et ainsi obtenir des informations sur le climat datant d'1,5 million d'années: tel est l'objectif du projet «beyond EPICA – Oldest Ice». L'un des acteurs principaux de cette initiative internationale à l'Université de Berne se nomme Hubertus Fischer, professeur physique expérimentale appliquée au climat et membre du Centre Oeschger de recherche sur le changement climatique. L'intérêt des chercheurs porte avant tout sur la carotte de forage prélevée à 100 mètres de profondeur et de 2,5 km de long. La glace y est comprimée à l'extrême. Celui qui souhaite utiliser ces archives climatiques doit se débrouiller avec les minuscules quantités de gaz atmosphériques contenus dans la glace. Afin d'analyser ces mini échantillons, Fischer et son équipe développent actuellement une toute nouvelle technique d'analyse. Pour cela, il a obtenu un des prestigieux «ERC Advanced Grants» décernés par le Conseil européen de la recherche.

Protéger les mers des sacs plastiques

Les albatros, les tortues et les dauphins se blessent avec des morceaux de plastiques ou décèdent par la suite, des microparticules invisibles finissent leur course dans la chaîne alimentaire – la présence de sacs plastiques dans les océans est entre temps devenu un problème grave qui concerne l'ensemble de la communauté internationale. Dans sa thèse de doctorat, Judith Wehrli du World Trade Institute (WTI) met également en lumière les conséquences économiques et sociales de la pollution par le plastique qui s'ajoutent aux conséquences écologiques. Et elle montre comment, dans une perspective de développement durable, il est possible d'améliorer la protection des mers grâce à un instrument juridique cohérent. Le développement durable tient un rôle capital dans différents projets de recherche du WTI, que ce soit en ce qui concerne la gestion des matières premières ou des thèmes comme l'alimentation et l'agriculture, le climat ou l'eau. Les aspects juridiques, économiques et politiques sont associés afin de contribuer à la mise en place des objectifs en matière de développement durable des Nations Unies.

«Care Farming» – un modèle de prise en charge durable?

«Care Farming» – c'est ainsi qu'on nomme les prestations sociales destinées aux enfants, aux jeunes et aux personnes dépendantes proposées par les exploitations agricoles. Les offres des agriculteurs sont nées en réponse à deux évolutions: il existe une demande croissante de prise en charge et de soins abordables ainsi qu'une pression sociale sur les exploitations familiales. La plateforme complexe «Care Farming» est analysée – dans un contexte de développement durable et social– dans le cadre d'une étude pilote menée par un groupe de recherche transdisciplinaire comprenant des membres issus des secteurs de l'agriculture, du Care et des sciences du Centre interdisciplinaire de recherche sur les rapports hommes-femmes (IZFG).

Stratégie partielle : Université d'enseignement

L'Université de Berne améliore la qualité de ses offres d'enseignement et crée des formes d'apprentissage innovantes. Elle accroît ainsi l'attractivité de son enseignement au niveau national et international.

Apprendre auprès des patients

Le plus de contacts possibles avec les patients, des données cliniques dès le premier semestre, des stages chez le médecin traitant et un aperçu du monde professionnel: à Berne, les médecins bénéficient d'une formation axée sur la pratique.

En matière d'études de médecine, l'Université de Berne dispose d'un système de formation considéré comme le plus avancé de Suisse qui favorise l'autonomie, le contact avec les patients et donne un aperçu de la réalité du monde professionnel dès le premier semestre. Par exemple, ce qui est unique est que les stages chez un médecin traitant organisés dès la première année par l'institut bernois de médecine sont obligatoires. Ils ont pour objectif d'éveiller l'intérêt pour la médecine générale chez les étudiants, d'encourager la création d'une relation de tutorat avec le praticien ou la praticienne chargé(e) de la formation ainsi que de renforcer la motivation pour les études et le métier.

Acquérir les connaissances de manière différenciée

Les futurs médecins développent également leurs compétences sociales et en matière de communication: à l'aide de patients simulés, ils apprennent entre autres à présenter un traitement et à écouter les patients, à transmettre de mauvaises nouvelles ou à gérer leur insatisfaction. Ce training utilise le «blended learning», c'est-à-dire l'enseignement à l'aide de différents supports comme des vidéos de préparation sur Internet suivies d'un exercice pratique. En études de Bachelor, les cours magistraux classiques théoriques, qui sont encore courants dans d'autres filières, ont été remplacés par des «cours magistraux de concepts». On y explique par exemple la fonction de filtrage des reins uniquement comme un principe fondamental à partir duquel les étudiants complètent par des lectures leurs connaissances par des lectures et des études individuelles. Le système d'enseignement de l'Université de Berne favorise la motivation et l'esprit critique, un lien précoce avec la pratique ainsi que l'apprentissage à l'aide de différents médias; l'apprentissage en petits groupes. Le lien avec les patients constitue un fil rouge: les groupes acquièrent eux-mêmes des connaissances multidisciplinaires – en chimie par exemple – à l'aide de cas de figure choisis dans le cadre d'un enseignement axé sur un problème. «Cela motive les étudiants à travailler plus que de simples scientifiques, car ils

voient directement la signification que cela peut avoir sur le patient témoin », déclare Kai Schnabel de l'institut pour la formation médicale (IML).

Training à la clinique

Autre élément important: le Clinical Skills Training, au cours duquel les étudiants à partir de la troisième année suivent des cours sur le système cardiovasculaire, les poumons ou les injections et s'y entraînent à se mesurer mutuellement la tension artérielle avant de s'exercer ensuite sur de vrais patients, entourés des médecins. Benjamin Wälchli, étudiant en médecine de troisième année à Berne, a ainsi acquis de bonnes expériences: «J'ai pu visiter différents hôpitaux et apprendre beaucoup de choses directement auprès des médecins.» À Berne, le fait que les études de médecine favorise l'autonomie et les compétences et qu'elles intègrent très tôt des données cliniques en lieu et place de l'enseignement scientifique s'est apparenté à une révolution. La transformation a duré plus d'une décennie. Selon Sissel Guttormsen, directrice de l'institut pour la formation médicale, cette innovation s'est avérée payante pour la profession: «Les capacités à résoudre des problèmes et la réflexion différenciée sont développées très tôt pendant les études. Ces compétences sont également essentielles plus tard dans le travail quotidien.»

«Un bon enseignant doit faire preuve d'enthousiasme pour l'enseignement, de respect et d'estime envers les étudiants, leurs besoins, leurs capacités techniques – et toujours garder à l'esprit les exigences de la filière.»

Dr. Urs Kremer, Chef de clinique du service de gérodentologie des cliniques dentaires et élu «Teacher of the Year 2015» par l'association de dentisterie

«J'essaye de parler d'un sujet de manière à ce que les étudiants s'y intéressent et s'en préoccupent. Comme il n'existe pas de sujets ennuyeux, mais uniquement des représentations inadaptées, chacun peut apprendre à être un bon enseignant.»

Prof. Dr. Wolfgang Nentwig, Directeur des études du département de biologie et titulaire du «CS Award for Best Teaching» 2015

«Les étudiants sont motivés lorsqu'ils participent de manière active à un cours, grâce à des débats par exemple. Cela leur montre qu'ils sont pris au sérieux.»

Dr. Karl Herweg, Chargé de cours au Centre for Development and Environment (CDE) et à l'institut de géographie

«Une bonne transmission des connaissances est aussi liée à l'enthousiasme. Cela repose sur la passion de la discipline et la passion de transmettre aux étudiants.»

Dr. Jürg Fuhrer, Médecin principal à la clinique universitaire de cardiologie de L'Hôpital de l'île à Berne, élu «Teacher of the Year 2015» par l'association de médecine

«Il est essentiel d'évaluer régulièrement ses propres cours et d'aborder les résultats de manière critique. Cela demande un peu de courage, mais au final j'en tire profit.»

Dr. Monika Bandi, Directrice du centre d'études sur le tourisme au Center for Regional Economic Development (CRED)

Stratégie partielle : Promotion de la relève

L'Université de Berne encourage la relève scientifique – en aidant à concilier vie professionnelle et vie de famille, en apportant son soutien au développement des carrières et à l'intégration des étudiants et des étudiantes dans le monde de la recherche.

«L'Initiator Grant m'a permis de respirer»

Grâce aux UniBE Initiator Grants, l'Université vient en aide aux jeunes chercheurs lors de la préparation des demandes de financement externe. Le politologue Sean Müller a déjà pu récolter des fonds destinés à la recherche du Fonds national suisse grâce à cette subvention.

Animer des séminaires, corriger les travaux des étudiants, éventuellement s'occuper de la relève – les jeunes chercheurs suisses font face à une multitude de défis outre leur propre travail de recherche. Il reste souvent peu voire trop peu de temps pour organiser sa carrière académique ou obtenir des subventions. À l'Université de Berne, l'UniBE Initiator Grant propose une solution: depuis 2014, l'Université soutient grâce à cet instrument des chercheurs triés sur le volet lors de la préparation des demandes de financement externe. Largement répandues dans les grandes universités anglo-saxonnes, mais encore relativement peu connues ici, on appelle ce genre d'aides financières des «Seed Money», des «coups de pouce». Le politologue Sean Müller fait partie des premiers à en avoir bénéficié à l'Université de Berne. «Pour moi, les Initiator Grants ont représenté un signal fort indiquant que l'Université souhaitait réellement encourager la relève académique», dit-il.

Le soutien du Professeur Vatter

Le travail du chercheur en fédéralisme de l'institut de sciences politiques (IPW) de Berne porte sur le lobbying des cantons dans le cadre de la politique fédérale – selon Müller les questions de pouvoir et d'influence des groupes d'intérêts sur la vie politique l'ont toujours intéressé. En tant qu'université située dans la capitale et abritant de nombreuses recherches sur la politique nationale, Berne constitue un lieu de recherche «tout simplement évident» pour cet homme de 33 ans. Sean Müller a étudié les sciences politiques à l'Université de Fribourg puis y a trouvé un poste à l'institut sur le fédéralisme. Après son doctorat passé à l'Université du Kent au sud de l'Angleterre, il est venu à Berne rencontrer Adrian Vatter à la chaire sur la politique suisse il y a presque trois ans. «Le Professeur Vatter m'a conseillé de candidater pour un Initiator Grant et m'a soutenu lors de l'élaboration de la demande, un document de quatre pages», raconte Müller. Ces efforts de près d'une semaine ont payé: En tant qu'un des neufs chercheurs bernois sur les 25 candidats, un Initiator Grant lui a été attribué en juillet 2014.

«L'âge idéal pour un poste de professeur assistant»

Grâce à cette aide d'environ 19'000 francs, Sean Müller a pu augmenter temporairement son emploi à l'IPW de 70 à 100 pour cent. Cela lui a permis de candidater pour un Ambizione Grant du Fonds national suisse en parallèle de ses recherches. «J'aurais frappé à la porte du FNS à un moment ou à un autre », poursuit-il. «Mais l'Initiator Grant m'a permis de respirer.» Müller avait bel et bien besoin d'un peu d'air, car la procédure de sélection pour l'Ambizione demande un gros investissement: une procédure de plusieurs mois qui atteint son paroxysme lors d'une présentation du projet de recherche devant un jury interdisciplinaire. Son projet, une étude comparative sur le fédéralisme en Suisse, en Allemagne, au Canada et aux USA, a séduit la commission: en août 2015, il a reçu une subvention de 420'000 de francs. Grâce à l'argent du FNS, Müller peut financer ses recherches à l'Université de Berne pendant trois ans. À l'automne 2019, lorsque la subvention prendra fin, il aura 36 ans – «l'âge idéal pour postuler à un poste de professeur assistant », conclut-il en riant.

UniBE Initiator Grants

Depuis 2014, grâce aux UniBE Initiator Grants, les jeunes chercheuses et chercheurs sont soutenus par l'Université de Berne après leur doctorat lors de la préparation des demandes de financement externe. Pour la session du printemps 2016, un total de 150'000 francs sont mis à disposition – des subventions d'un maximum de 20'000 francs chacune seront attribuées. L'évaluation des requêtes transmises est réalisée par la commission locale de recherche du FNS, un organe du Fonds national suisse à l'Université de Berne.

Ambizione Grants du FSN

Les Ambizione Grants du Fonds national suisse s'adressent aux jeunes chercheurs et aux jeunes chercheuses qui souhaitent réaliser, gérer ou mener un projet élaboré de manière indépendante dans une grande école suisse. Cet instrument a pour objectif d'encourager les chercheurs suisses qualifiés ainsi que les excellents chercheurs internationaux.

Modèle de réussite interdisciplinaire

Depuis l'automne 2013, le centre sur la cognition, l'apprentissage et la mémoire (CCLM), en partenariat avec la «Swiss Graduate School for Cognition, Learning and Memory» propose une formation doctorale structurée. Les jeunes chercheuses et chercheurs bénéficient d'un programme de formation interdisciplinaire et de la possibilité de nouer des contacts précieux pour l'avenir.

La toute jeune Graduate School for Cognition, Learning and Memory a le vent en poupe: en moyenne, environ 30 étudiants sont inscrits. «Nous recevons constamment de très bonnes candidatures», se réjouit la directrice Claudia Roebers, «et je suis ravie de pouvoir dire que nous avons trouvé une place pour chacun d'entre eux.» Le Center for Cognition, Learning and Memory (CCLM) de l'Université de Berne, où s'est implanté la Graduate School, réunit 15 groupes de recherche issus des domaines de la psychologie, de la psychiatrie, de la neurologie, de la neuropédiatrie, de la biologie et de la physiologie. Ensembles, ils étudient les processus fondamentaux du cerveau et de la psyché, notamment dans les domaines de l'apprentissage et de la mémoire. Un thème qui dépasse de loin le cadre de la psychologie: «La Graduate School se réjouit par exemple de sa popularité auprès des doctorants en médecine et en biologie », explique Mariëtte van Loon, coordinatrice à la Graduate School.

Formation pluridisciplinaire

Les cours de la Graduate School sont conçus pour offrir une formation axée sur les connaissances qui s'intègrent dans différentes méthodes et disciplines. Cette interdisciplinarité plaît à Manuela Spiess, qui a obtenu son doctorat en psychologie cognitive du développement à l'automne 2015: «La Graduate School permet d'être en contact et d'échanger avec d'autres doctorants issus en partie de domaines de recherche différents.» Ainsi, les doctorants découvrent des démarches de recherche venues de disciplines apparentées qui n'ont été abordées que superficiellement pendant leur formation universitaire, mais qui peuvent apporter une valeur ajoutée à leur projet de recherche. «Un psychologue apprend par exemple quelque chose de nouveau sur l'anatomie du cerveau», explique Roebers, «et inversement, une neurologue en apprend davantage sur les processus mentaux.» Intégrés au centre de recherche Les diplômés, qui travaillent tous à un poste d'assistants auprès des directeurs de recherche du CCLM, sont intégrés de manière définitive au centre grâce à leur collaboration active à des projets de recherche et à l'enseignement. Des structures claires et des feedbacks réguliers sur leur travail de recherche donnent aux doctorants la possibilité d'effectuer des recherches et de rédiger de manière ciblée. Cette méthode de travail permet aux étudiants et aux étudiantes de quitter la Graduate School après trois à trois ans et demi en moyenne avec le titre de docteur en poche – un doctorat libre peut en revanche durer de trois à cinq ans.

De bonnes bases pour bâtir une carrière

Un autre motif à la fondation de la Graduate School était de donner un avantage aux diplômés une fois sur le marché du travail. Selon Roebbers, cet objectif est atteint: «Étant donné que nos graduates apportent des connaissances qui dépassent le cadre de la formation classique, ils trouvent rapidement un emploi dans le secteur d'activité souhaité.» La Graduate School offre également des avantages pour une carrière scientifique. «L'École d'Été propose actuellement de belles opportunités de rencontres d'experts et d'étudiants internationaux en doctorat et de travail sur de nouvelles thématiques inédites et passionnantes dans un cadre fécond», souligne Manuela Spiess.

Honneurs

Dies academicus

Lors du 181ème Dies academicus, la cérémonie en l'honneur de la Fondation de l'Université de Berne, on a solennellement rendu hommage à deux femmes et cinq hommes en leur attribuant le titre de docteur honoris causa.

Docteurs honoris causa

Faculté de droit

lic. iur. Hanspeter Uster

Baar

Faculté des sciences économiques et sociales

Eva Jaisli, MBA

Burgdorf

Faculté de médecine

Denis de Limoges

Gümligen

Faculté des lettres

Dr. Marco Jorio

Rüfenacht

Prof. Dr. Christian Meier

Hohenschäftlarn, Deutschland

Faculté des sciences humaines

Prof. David F. Bjorklund, PhD Boca Raton, Florida, USA

Faculté des sciences naturelles

Dava Sobel

East Hampton, NY, USA

Prix

Hans-Sigrist-Preis:

Prof. Luciano Marraffini, PhD

Theodor-Kocher-Preis:

Prof. Dr. Moritz Tannast

Berner Umwelt-Forschungspreis:

Dr. Pierrick Buri

Dr.-Lutz-Zwillenberg-Preis:

Jennifer Gebetsberger, PhD Maria Luisa Martinez Merino, PhD

Gina Retschnig, PhD

Preis der Seniorenuniversität für Altersforschung

Dr. Stefanie Spahni

Dr. Jonas Zeller

Florian Müller, M.A.

Credit Suisse Award for Best Teaching:

Prof. Dr. Wolfgang Nentwig

Prix et honneurs 2015 aux membres de l'Université

Dr. Alexander Ahrens

Whittlesey Chair 2015–2016 als Visiting Assistant Professor in Archaeology an der American University of Beirut (Libanon)

PD Dr. Kerstin Alfes

HR Swiss Award vom Dachverband aller Schweizer Fachgesellschaften für Personalmanagement für ihre Publikationen zum Personalmanagement in der Schweiz (Dissertation) sowie ihre weiteren internationalen Grundlagenbeiträge

Prof. Dr. Kathrin Altwegg

HIV-Preis 2015 für ihren Beitrag an den Wirtschaftsstandort Bern und ihren Einsatz für die Jugend

Doreen Becker

Anerkennungspreis für eine besonders innovative und professionelle Arbeit von der Albert-Heim-Stiftung der Schweizerischen Kynologischen Gesellschaft

PD Dr. Frédéric Birkhäuser

Pfizer-Forschungspreis für seine Forschung im Bereich des nicht-muskelinvasiven Blasenkrebses

Prof. Dr. Daniel Buser

Jerome M. and Dorothy Schweitzer Research Award für seinen ausserordentlichen Beitrag im Gebiet der zahnärztlichen Prothetik

Dr. Julia Cahenzli

Pfizer-Forschungspreis für ihre Forschung zu der Wichtigkeit von Bakterien im Darm zur Verhinderung von Krankheiten

Prof. Dr. Thierry Carrel

Verleihung der Ehrendoktorwürde der Universität Freiburg

Dr. Cilgia Dür

Best Poster Award an der Frühjahresversammlung der Schweizerischen Gesellschaft Oto-Rhino-Laryngologie für «A New Developed Facial Nerve Stimulating Probe For Minimally Invasive Tunnel Operations In The Petrosal Bone»

Selina Crippa

Förderpreis des DKF für die beste Arbeit eines Medizinstudierenden für «Transcranial direct current stimulation effects on cognitive control in high versus low conflict situations»

Juan Antonio Delgado Rodríguez

Förderpreis des DKF für die beste klinische Arbeit für «Lesion overlap analysis in pediatric stroke: preliminary results»

Prof. Dr. Hubertus Fischer

ERC Advanced Grant für seine Forschung an polaren Eisbohrkernen

Paola Francica

Förderpreis des DKF für die beste präklinische Arbeit für «FOX M1 is a critical mediator of DNA damage-induced senescence in gastric cancer models following targeting the MET receptor tyrosine kinase»

Daniela Frauchiger

Best Poster Award an der 21st Swiss Conference on Biomaterials and Regenerative Medicine

Prof. Dr. Jürg Fuhrer

Teacher of the Year der Fachschaft Medizin

Dr. Katrin Fuhrer

Heinrich-Greinacher-Preis 2014 für ihre Arbeiten im Bereich der time- of-flight (TOF)-Massenspektrometrie

Prof. Dr. Benjamin Gantenbein

Best Poster Award für die Forschungsgruppe am International Society for the Study of the Lumbar Spine Meeting in San Francisco

Andreas Gebek

Förderpreis Wissenschafts- Olympiaden der Universität Bern für herausragende Mittelschülerinnen und Mittelschüler

Dr. Daniel Gerson

Preis der Christlich-jüdischen Arbeitsgemeinschaft Bern für seine wissenschaftliche und gesellschaftspolitische Arbeit zur Dokumentation der Lebenszeugnisse Holocaust-Überlebender in der Schweiz

Dr. Marc Gonin

Heinrich-Greinacher-Preis 2014 für seine Arbeiten im Bereich der time-of-flight (TOF)-Massenspektrometrie

Prof. Dr. Olivier Guenat

Ypsomed-Innovationspreis

(2. Preis) für «A breathing Lung-on-Chip for safe and efficient drug discovery»

Dr. Andreas Häberlin

GCB Award for Best PhD Thesis 2014 für seine Dissertation «Esophageal electrocardio- graphy – Towards clinical implementation with focus on long-term rhythm monitoring»

Prof. Dr. Gregor Hasler

Wahl zum Vollmitglied des Ameri- can College of Neuropsycho- pharmacology (ACNP)

Prof. Dr. Kevin Heng

NCU-Delta Young Astronomer Lectureship Award der National Central University und der Delta Elec- tronics Foundation in Taiwan

Yasmin Köller

Pfizer-Forschungspreis für ihre Forschung zu der Wichtigkeit von Bakterien im Darm zur Verhinde- rung von Krankheiten

Dr. Viktor H. Kölzer

Stowell-Orbison Award im Rahmen des 102. Annual Meeting der United States and Canadian Academy of Pathology (USCAP) in Boston für sein Projekt zur Inter- aktion von Tumor- und Stroma- zellen mit molekulopathologischen Methoden

Dr. Urs Kremer

Teacher of the Year der Zahnmedi- zinischen Kliniken zmk bern

Florence Metz

Gewinnerin des «Dance Your PhD Contest» des Journals «Science»

Dr. Federica Moalli

Johanna Dürmüller-Bol DKF- Forschungspreis 2015 für die Erforschung der Immunantwort bei Brust- krebs

Prof. Dr. Adrian Ochsenbein

SAKK/RTFCCR/Gateway- Forschungspreis für seine Arbeit zur Überwindung von Krebstherapie- Resistenzen

Lyn Pleger, M.A. PMP

Prix Seval 2015 der Schweizerischen Evaluationsgesellschaft für den Aufsatz:

Lyn Pleger und Fritz Sager (2015). «Don't tell me cause it hurts» – Beeinflussung von Evaluierenden in der Schweiz, Zeitschrift für Evaluation 2/2015

Philippe Raisin

Berner Business Creation Award des Berner Entrepreneurship Center

Dr. Andreas Riedo

Award for the Best oral Presentation am Swiss Chemical Society Meeting

Dr. Tatiana Romanova Stettler

Eduard-Adolf-Stein-Preis 2014 für hervorragende Dissertationen der Wirtschafts- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät

Prof. Dr. Fritz Sager

Prix Seval 2015 der Schweizerischen Evaluationsgesellschaft für den Aufsatz:

Lyn Pleger und Fritz Sager (2015). «Don't tell me cause it hurts» – Beeinflussung von Evaluierenden in der Schweiz, Zeitschrift für Evaluation 2/2015

Bettina Scharrer

Anerkennungspreis des Berner Umwelt-Forschungspreises für ihre Lizentiatsarbeit ««Dem Sempachersee kommt die Gülle hoch» – Das Spannungsfeld zwischen intensiver Tierhaltung und Gewässerschutz im Kanton Luzern 1976 – 2003»

Dr. Hans-Peter Schaub

Eduard-Adolf-Stein-Preis 2014 für hervorragende Dissertationen der Wirtschafts- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät

Simon Schick

Nachwuchspreis Hydrologie 2014 der Bundesanstalt für Gewässerkunde (Deutschland) für den Artikel «Saisonale Abflussprognosen für mittelgrosse Einzugsgebiete in der Schweiz – Möglichkeiten und Grenzen hydrologischer Persistenz»

Stefanie Schmidt

Preis der Schweizerischen Zahnärztesellschaft SSO und des Direktoriums der Zahnmedizinischen Kliniken der Universität Bern für ausgezeichnete Leistungen während des Zahnmedizinstudiums

Christoph Schneider

Joint Young Investigator Award der Federation of European Pharmacology Societies (EPHAR) und der European Association for Clinical Pharmacology and Therapeutics (EACPT) für seine Arbeit «The human IgG anti-carbohydrate repertoire exhibits a universal architecture and contains specificity for microbial attachment sites»

Dr. Simon Siegenthaler

Eduard-Adolf-Stein-Preis 2014 für hervorragende Dissertationen der Wirtschafts- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät

Dr. Krzysztof Sosnica

- Outstanding Young Scientist Award in der Kategorie «Geodäsie» anlässlich der Generalversammlung 2015 der European Geoscience Union (EGU) in Wien
- IAG Young Authors Award 2013 der International Association of Geodesy für den Artikel «Impact of loading displacements on SLR- derived parameters and on the consistency between GNSS and SLR results» im Journal of Geodesy

Prof. Dr. Thomas Stocker

Nomination Weltklimarat-Präsidium durch den Bundesrat

PD Dr. Markus Stoffel

Denali Award 2015 der American Association of Geographers (AAG) für seinen herausragenden Forschungsbeitrag zur Auswirkung des Klimawandels auf Massenbewegungen wie Steinschläge und Murgänge in den Schweizer Alpen

PD Dr. Zerihun Tadele

Forschungspreis des Schweizerischen Forums für internationale Agrarforschung (SFIAR) 2015

Fanny Tschopp

Förderpreis Wissenschafts-Olympiaden der Universität Bern für herausragende Mittelschülerinnen und Mittelschüler

Grzegorz Toporek

Best Poster Award an der Jahresversammlung der Swedish Society for Anaesthesiology and Intensive Care

Prof. Dr. Roland von Känel

Ernennung zum ausserordentlichen Professor an der Faculty of Health Sciences an der North- West-University, Potchefstroom Campus, in Südafrika

Dr. Catherine Wagner

Theodosius-Dobzhansky-Preis der Society for Study of Evolution für ihre Untersuchungen zu den Artbildungsprozessen bei afrikanischen Buntbarschen

Prof. Dr. Rolf Weingartner

Swiss-academies award for transdisciplinary research 2015

(2. Rang) für das Projekt «MontanAqua – Wasserbewirtschaftungsoptionen für die Region Crans-Montana-Sierre»

Eleanore Young

Forschungspreis Alumni MedBern für ihre Arbeit «Discreet in-home monitoring of activities of daily living of dementia patients based on embedded sensors»

Donations

Les particuliers, les fondations et les entreprises témoignent de leur intérêt ainsi que leur attachement à l'Université de Berne en finançant un projet ou un département universitaire de manière philanthropique. La recherche, la promotion de la relève et l'enseignement tirent profit des donations, subventions et legs. De nombreux événements publics n'auraient également pas pu voir le jour sans des financements privés. Des directives assurent ainsi l'indépendance scientifique et offre la transparence à tous les participants. Nous sommes très reconnaissants envers nos donateurs et nos donatrices pour le généreux financement des subventions destinées à la recherche, des prix, des chaires de la fondation ainsi que du développement d'autres branches. Ils soutiennent ainsi l'Université de Berne dans son développement et se spécialise dans les domaines choisis au niveau national et international. Nous avons une pensée toute particulière pour nos donateurs et donatrices décédés. Nous remercions tous les donneurs et les donneuses pour leur soutien désintéressé et sommes heureux d'accueillir d'autres membres au sein de la grande famille des donateurs de l'Université de Berne.

Sénat

Le sénat est l'organe législatif le plus élevé de l'Université et soutient la direction de l'Université dans l'accomplissement du mandat du conseil exécutif.

Présidence

Prof. Martin Täuber Rektor

Facultés

Prof. René Bloch

doyen de la Faculté de Théologie

Prof. Peter V. Kunz

doyen de la Faculté de Droit

Prof. Sibylle Hofer

délégué de la Faculté de Droit

Prof. Harley Krohmer

doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales

Prof. Fritz Sager

délégué de la Faculté des Sciences économiques et sociales

Prof. Peter Eggli

doyen de la Faculté de Médecine

Prof. Daniel Buser

délégué de la Faculté de Médecine

Prof. Andreas Zurbriggen

doyen de la Faculté Vetsuisse

Prof. Virginia Richter

doyenne de la Faculté des Lettres

Prof. Stefan Rebenich

délégué de la Faculté des Lettres

Prof. Fred Mast

doyen de la Faculté des Sciences humaines

Prof. Tina Hascher

délégué de la Faculté des Sciences humaines

Prof. Gilberto Colangelo

doyen de la Faculté des Sciences naturelles

Prof. Hans Hurni

délégué de la Faculté des Sciences naturelles

Unités universitaires interfacultaires et centrales

Prof. Heike Mayer

déléguée

Association des enseignants et enseignantes

Prof. Thomas Strahm

délégué

PD Dr. Rouven Porz

délégué

Association des assistants et assistantes

Dr. Irmtraud Huber Delegierte

Dr. Christina Precht

délégués

Association des étudiant-e-s de l'Université de Berne (AEB)

Simone Herpich

déléguée

Marcel Schuler

délégué

Julian Sonderegger

délégué

Jérémy Trottmann

délégué

Membres avec voix consultative

Direction de l'Université

Prof. Christian Leumann

Vice-rectorat de la recherche

Prof. Bruno Moretti

Vice-rectorat de l'enseignement

vacant

Vice-rectorat du développement

Prof. Doris Wastl-Walter

Vice-rectorat de la qualité

Dr. Daniel Odermatt

Directeur administratif

Secrétariat général

Dr. Christoph Pappa

Secrétaire général

Personnel administratif et technique

Barbara Ingold

déléguée

Philipp Muster

délégué

Sénateurs honoraire

Dr. Renatus Gallati Berchtold Weber

Dr. Alfred Bretscher Walter Inäbnit

Hôtes permanents

Bureau de l'égalité entre femmes et hommes

Lilian Fankhauser

co-cheffe du bureau

Abteilung Kommunikation & Marketing

Stephan Oberholzer

chef du service

Generalsekretariat

Verena Fiechter

Secrétaire sénat

Nominations

Professeurs et professeures ordinaires

Theologische Fakultät:

Prof. Dr. René Bloch,

Judaistik, mit Schwerpunkt antikes und mittelalterliches Judentum

Rechtswissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Michael Hahn, Europa- und Wirtschaftsvölkerrecht

Medizinische Fakultät: Prof. Dr. Stephen Leib, Klinische Mikrobiologie

Prof. Dr. Stephan Windecker, Kardiologie

Vetsuisse Fakultät:

Prof. Dr. Rupert Bruckmaier, Veterinär-Physiologie

Prof. Dr. Meike Mevissen, Veterinär-Pharmakologie und Toxikologie

Philosophisch-historische Fakultät:

Prof. Dr. Julia Richers, Neueste Allgemeine und Ost- europäische Geschichte

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Martin Albrecht, Anorganische Chemie

Prof. Dr. Sergey Churakov,

Mineralogie

Prof. Dr. Jörg Hermann,

Metamorphe und magmatische Petrologie

Philosophisch-humanwissenschaftliche Fakultät

Prof. Dr. Alexander Bertrams, Pädagogische Psychologie

Professeurs et professeures extraordinaires

Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Maximilian von Ehrlich, Finanzwissenschaften

Medizinische Fakultät:

Prof. Dr. Urs Fischer, Akutneurologie und Stroke

Prof. Dr. Olivier Thierry Guenat, Organs-on-Chip Technologies Prof. Dr. Nadia Mercader Huber, Entwicklungsbiologie und Regeneration

Prof. Dr. Jürg Schmidli,
Gefässchirurgie

Vetsuisse Fakultät:

Prof. Dr. Anna Oevermann, Neuropathologie
(Ernst Frauchiger-Professur für Neuropathologie)

Philosophisch-historische Fakultät:

Prof. Dr. Yvette Bürki, Spanische Sprachwissenschaft Prof. Dr. Miroslav Novak, Vorderasiatische Archäologie

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Kevin Heng, Astronomy/Planetary Sciences Prof. Dr. Mariusz Nowacki, Genetik

Prof. Dr. Olivia Romppainen- Martius,
Meteorologie (Mobiliar-Professur für Klimafolgenforschung im Alpenraum)

Professeurs et professeures assistants

Rechtswissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Ineke Regina Pruin, Strafrecht

Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Philipp Baumann, Quantitative Methoden/Operations Research (Tenure Track) Prof. Dr. Sebastian Berger, Assistenzprofessur für Organisation

Prof. Dr. Julia Katharina Fröhlich,
Assistenzprofessur für Familienunternehmen

Medizinische Fakultät:

Prof. Dr. Ramanjaneyulu Allam, Pathophysiologie (SNF-Förderprofessur)

Vetsuisse Fakultät:

Prof. Dr. Britta Stadelmann, Host Pathogen Interaction

Philosophisch-historische Fakultät:

Prof. Dr. Anna Theresa Goppel, Praktische Philosophie mit Schwerpunkt politische Philosophie

Prof. Dr. Nadia Radwan,
Kunstgeschichte

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Sandra Irene Spielvogel, Bodenkunde (Tenure Track)

Philosophisch-humanwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Tatjana Aue Seil, Biologische und Soziale Emotionspsychologie (SNF-Förderprofessur)

Professeurs et professeures associés

Rechtswissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Alberto Achermann, Migrationsrecht

Prof. Dr. Mirjam Eggen,

Privatrecht für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften

Prof. Dr. Christoph Zenger, Öffentliches Gesundheitsrecht

Medizinische Fakultät:

Prof. Dr. Andreas Christe, Radiologie

Prof. Dr. Sigrun Eick, Medizinische Mikrobiologie/Orale Mikrobiologie

Prof. Dr. Daniel Guido Fuster,

Nephrologie

Prof. Dr. Benjamin Gantenbein,

Biomedical Engineering

Prof. Dr. Daniela Hubl,

Psychiatrie

Prof. Dr. Joannis Katsoulis,

Rekonstruktive Zahnmedizin und Implantologie

Prof. Dr. Johanna Anna Kremer Hovinga,

Hämatologie

Prof. Dr. Rupert Langer,

Pathologie

Prof. Dr. Franz Moggi,

Klinische Psychologie

Prof. Dr. Thomas Pilgrim,

Kardiologie

Prof. Dr. Claudio Pollo,

Neurochirurgie

Prof. Dr. Ulrike Stamer,

Anästhesiologie und Schmerztherapie

Prof. Dr. Petra Stute, Gynäkologie und Geburtshilfe Prof. Dr. Mario Tschan, Molekular- und Zellbiologie

Prof. Dr. Christophe von Garnier, Pneumologie

Prof. Dr. Matthias Wilhelm,
Kardiologie

Prof. Dr. Guoyan Zheng,
Medical Image Computing and Computer Assisted Interventions

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Christoph Raible, Klimadynamik

Philosophisch-humanwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Daniel Erlacher, Sportwissenschaft
Titularprofessorinnen und Titularprofessoren

Rechtswissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Ernst Giger, Unternehmenssteuerrecht

Prof. Dr. Annette Muriel Spycher, Privatrecht

Prof. Dr. Beat Stalder,
Raumplanungs-, Bau- und Enteignungsrecht

Prof. Dr. Franz Zeller, Medienrecht

Medizinische Fakultät:

Prof. Dr. Michael Bornstein, Oralchirurgie und Stomatologie Prof. Dr. Florian Dick, Gefässchirurgie

Prof. Dr. Karl Dula, Zahnärztliche Radiologie u. Strahlenschutz

Prof. Dr. Urs Peter Mosimann, Gerontopsychiatrie

Prof. Dr. Ludwig Plasswilm, Strahlentherapie

Prof. Dr. Lorenz Risch, Klinische Biochemie

Prof. Dr. Jean-Paul Schmid, Kardiologie

Prof. Dr. Armin Niklaus Stucki, Innere Medizin

Prof. Dr. Martin Weber, Orthopädische Chirurgie

Prof. Dr. Peter Martin Wenaweser,
Invasive Kardiologie

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Beda Hofmann, Geochemie

Philosophisch-humanwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Klemens Gutbrod, Klinische Neuropsychologie

Professeurs et professeures honoraires

Rechtswissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Dr. h.c. Monique Jametti, Internationales Zivilverfahrensrecht

Démissions

Corps professoral

Theologische Fakultät:

Prof. Dr. Andreas Krebs, Assistenzprofessor mit Tenure Track, Christkatholische Theologie (Wegzug)

Prof. Dr. George Douglas Pratt, Assoziierter Professor, Theologie

Rechtswissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Thomas Cottier, Ordentlicher Professor, Europarecht und Wirtschaftsvölkerrecht

Prof. Dr. Walter Kälin, Ordentlicher Professor, eidgenössisches und vergleichendes kantonales Staatsrecht sowie Völkerrecht unter Einschluss des Rechts internationaler Organisationen

Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Hanna Krasnova, Assistenzprofessorin für Wirtschaftsinformatik (Wegzug)

Prof. Dr. Carina Lomberg, Assistenzprofessorin mit Tenure Track für Strategic Entrepreneurship (Wegzug)

Medizinische Fakultät:

Prof. Dr. Daniel Konrad Ackermann, Titularprofessor, Urologie

Prof. Dr. Christine Beyeler, Assoziierte Professorin, Rheumatologie, Medizinische Lehre

Prof. Dr. Reinhard Gruber,

Assoziierter Professor, Zellbiologie (Wegzug)

Prof. Dr. Heinrich Mattle, Nebenamtlicher ausserordentlicher Professor, Neurologie

Prof. Dr. Bernhard Meier,

Ordentlicher Professor, Kardiologie

Prof. Dr. Peter Wenaweser,

Ausserordentlicher Professor, Medtronic-Professur für Invasive Kardiologie (Wegzug)

Prof. Dr. Smita Saxena, SNF-Förderprofessur (Wegzug)

Philosophisch-historische Fakultät:

Prof. Dr. Monika Betzler, Ordentliche Professorin, Praktische Philosophie (Wegzug)

Prof. Dr. Marc Bonhomme,

Ordentlicher Professor, Linguistique française

Prof. Dr. Eva Christina Ljungberg,

Assistenzprofessorin, Post Colonial Literatures and Cultures (Wegzug)

Prof. Dr. Rupert Moser, Titularprofessor, Ethnologie und Afrikanistik

Prof. Dr. Catalina Quesada Gomez,

Assistenzprofessorin für Lateinamerikanische Literatur- und Kulturwissenschaft (Wegzug)

Prof. Dr. Catherine Mittermayer, Vorderasiatische Archäologie, SNF-Förderprofessur (Wegzug)

Prof. Simona Slanicka, SNF-Förderprofessur

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Thomas Armbruster, Ausserordentlicher Professor für Mineralogische Kristallografie

Prof. Dr. Silvio Decurtins, Ordentlicher Professor, Anorganische Chemie

Prof. Dr. Martin Engi,

Ordentlicher Professor, Mineralogie und Petrologie

Prof. Dr. Ivan Pietro Mercolli, Assozierter Professor, Mineralogie und Petrografie

Prof. Dr. Karl Ramseier, Geologie

Prof. Dr. Heinz Richner, Ordentlicher Professor, Verhaltensforschung mit besonderer Berücksichtigung der Nutztierethologie

Prof. Dr. Jaroslav Ricka, Assozierter Professor, Angewandte Physik, insbesondere Optik und Physik komplexer Flüssigkeiten

Prof. Dr. Daniel Schümperli, Ordentlicher Professor für Zoologie

Prof. Dr. Razvan Gornea, SNF-Förderprofessur (Wegzug)

Prof. Dr. Davide Bleiner, SNF-Förderprofessur (Wegzug)

En mémoire

Corps professoral

Prof. Dr. Urs Würzler,

Ordentlicher Professor im Ruhestand, Rektor der Universität Bern 2005 – 2011, gest. am 16.11.2015

Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Jürg Schwenter, Nebenamtlicher ausserordentlicher Professor im Ruhestand, Betriebswirtschaftslehre mit besonderer Berücksichtigung der Marktbeziehungen und Finanzierung der Unternehmung, gest. am 24.1.2015

Prof. Dr. Walter Rüegg,

Ordentlicher Professor im Ruhestand, Soziologie, gest. am 29.4.2015

Medizinische Fakultät:

Prof. Dr. Ulrich Gigon, Titularprofessor im Ruhestand, Gynäkologie und Geburtshilfe, gest. am 9.5.2015

Prof. Dr. Hans Graf,

Ordentlicher Professor im Ruhestand, Parodontologie und zahnärztliche Röntgenologie, gest. am 17.5.2015

Prof. Dr. Peter Buri, Titularprofessor im Ruhestand, Chirurgie, gest. am 6.7.2015

Prof. Dr. Heinz Balthasar Sucker, Ordentlicher Professor im Ruhestand, Pharmazeutische Technologie, gest. am 17.7.2015

Prof. Dr. Willy Bürgi, Titularprofessor im Ruhestand, Biochemie und klinische Chemie, gest. am 3.8.2015

Prof. Dr. Christoph Röder, Assoziierter Professor, Evaluative orthopädische Forschung, gest. am 23.8.2015

Prof. Dr. Peter Niesel, Ordentlicher Professor im Ruhestand, Ophthalmologie, gest. am 25.9.2015

Philosophisch-historische Fakultät:

Prof. Dr. Gottfried Tritten, Honorarprofessor im Ruhestand, gest. am 15.1.2015

Prof. Dr. Beatrix Mesmer,

Ordentliche Professorin im Ruhestand, Schweizer Geschichte in Verbindung mit neuerer allgemeiner Geschichte, gest. am 24.9.2015

Philosophisch-naturwissenschaftliche Fakultät:

Prof. Dr. Rudolf Hüsler, Honorarprofessor im Ruhestand, Datenverarbeitung und Numerische Mathematik, gest. am 20.3.2015

Prof. Dr. Markus Neuenschwander,

Ordentlicher Professor im Ruhestand, Organische Chemie, gest. am 7.5.2015

Prof. Dr. Thomas Wandlowski,

Ordentlicher Professor, Physikalische Chemie, gest. am 27.6.2015

Prof. Dr. Urs Peter Schlunegger, Ordentlicher Professor im Ruhestand, Organische Chemie, speziell
Massenspektrometrie und forensische Chemie, gest. am 28.9.2015

Prof. Dr. Rudolf Heinrich Weber,

Ordentlicher Professor im Ruhestand, Entwicklungsbiologie, gest. am 23.12.2015

Collaborateurs:

Vijay Balasaheb Bansode,

Assistent, Zellbiologie,

gest. am 31.5.2015 Hans-Rudolf Karlen-Gass, Berufsarbeiter, Pferdeklinik, gest. am 30.3.2015

Therese Klee-Bollinger, Handwerkliche Mitarbeiterin, Zellbiologie,
gest. am 27.12.2015

Herbert Schaffer,

Hausdienstleiter, Anatomie, gest. am 12.10.2015

Étudiants:

Samira Brütsch,

Studentin der Rechtswissen- schaften,

gest. am 16.1.2015

Peter Sommer,

Doktorand der Rechtswissen- schaften,

gest. am 1.3.2015

Chantale Merz Wagenaar, Weiterbildungs-Studentin im MAS Management im Gesundheitswesen,

gest. am 12.10.2015

Statistiques

Etudiants

Etudiants selon le niveau d'études (semestre d'automne 2015)

Tous les étudiants	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation conti- nue		
	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.
Total	17.430	56%	13%	38%	7.869	55%	4%	51%	4.425	56%	12%	40%	2.648	53%	40%	25%	2.488	60%	16%
Faculté de théologie	381	54%	8%	33%	76	68%	7%	64%	31	65%	13%	65%	48	58%	42%	33%	226	47%	1%
Faculté de droit	2.241	55%	7%	49%	1.061	55%	3%	62%	597	60%	11%	50%	193	42%	26%	34%	390	53%	3%
Faculté des sci- ences économiques et sociales	2.765	39%	7%	43%	1.573	43%	4%	54%	689	40%	13%	43%	143	48%	28%	29%	360	19%	0%
Faculté de médecine	2.722	55%	15%	36%	783	59%	2%	44%	829	48%	6%	39%	957	56%	34%	30%	153	70%	5%
Faculté Vetsuisse Berne	571	78%	17%	29%	246	82%	3%	34%	144	74%	3%	33%	179	77%	47%	18%	2	50%	100%
Faculté des lettres	2.731	60%	14%	40%	1.548	61%	5%	49%	721	63%	19%	35%	421	55%	41%	20%	41	63%	5%
Faculté des sci- ences humaines	3.514	72%	15%	28%	1.345	65%	3%	43%	815	74%	9%	35%	161	69%	29%	23%	1.193	79%	31%
Faculté des sci- ences naturelles	2.454	42%	20%	43%	1.237	44%	4%	57%	599	41%	19%	38%	546	39%	59%	19%	72	28%	10%
Programmes inter- facultaires et inter- disciplinaires	51	49%	0%	6%	0	0%	0%	0%	0	0%	0%	0%	0	0%	0%	0%	51	49%	0%

Evolution du nombre d'étudiants selon le niveau d'études et le sexe

Nombre d'étudiants									Différence
		2012	2013		2014		2015		2012-2015
Total	Total	15.976	16'988	+6%	17'428	+3%	17'430	+0%	+1454 +9%
	Hommes	46%	45%		44%		44%		
	Femmes	54%	55%		56%		56%		
Bachelor	Total	8.029	8.012	-0%	7.948	-1%	7.869	-1%	-160 -2%
	Hommes	47%	47%		46%		45%		
	Femmes	53%	53%		54%		55%		
Master	Total	3.955	4.217	+7%	4.375	+4%	4.424	+1%	+469 +12%
	Hommes	43%	43%		43%		44%		
	Femmes	57%	57%		57%		56%		
Licence, diplôme *	Total	15	2	-87%	2	+0%	1	-50%	-14 -93%
	Hommes	47%	50%		50%		100%		
	Femmes	53%	50%		50%		0%		
Doctorat	Total	2.416	2.477	+3%	2.512	+1%	2.648	+5%	+232 +10%
	Hommes	48%	48%		47%		47%		
	Femmes	52%	52%		53%		53%		
Formation continue	Total	1.561	2.282	46%	2.593	+14%	2.488	-4%	+927 +59%
	Hommes	42%	37%		40%		40%		
	Femmes	58%	63%		60%		60%		

* Les étudiants au niveau de licence/diplôme sont indiqués dans le tableau ci-dessus sous les étudiants Master

Les statistiques détaillées sont disponibles sous:
www.statistik.unibe.ch

Etudiants

Entrants selon le niveau d'études (semestre d'automne 2015)

Tous les entrants	Total				Bachelor				Master				Doctorat				Formation conti- nue		
	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.	BE	Total	♀	Etr.
Total	5.055	56%	9%	40%	2.495	57%	4%	51%	1.393	55%	11%	38%	520	56%	38%	27%	647	56%	3%
Faculté de théologie	117	58%	6%	33%	30	67%	10%	60%	8	38%	13%	38%	4	50%	25%	50%	75	57%	3%
Faculté de droit	605	58%	7%	49%	311	55%	2%	59%	168	65%	17%	46%	19	47%	21%	37%	107	58%	5%
Faculté des sciences économiques et sociales	875	41%	5%	40%	466	48%	4%	51%	237	43%	7%	44%	15	47%	40%	13%	157	17%	0%
Faculté de médecine	873	52%	9%	38%	257	58%	2%	46%	329	45%	3%	35%	266	56%	22%	37%	21	62%	10%
Faculté Vetsuisse Berne	178	79%	19%	27%	77	84%	3%	31%	56	71%	0%	38%	43	79%	67%	7%	2	50%	100%
Faculté des lettres	663	60%	15%	44%	417	61%	6%	52%	185	61%	23%	36%	52	54%	58%	13%	9	67%	11%
Faculté des sciences humaines	988	72%	5%	30%	483	66%	4%	43%	231	75%	8%	36%	30	80%	30%	23%	244	80%	0%
Faculté des sciences naturelles	754	45%	15%	46%	454	47%	3%	59%	179	43%	21%	37%	91	43%	65%	12%	30	47%	13%
Programmes interfa- cultaires et interdiscip- linaires	2	0%	0%	0%	0	0%	0%	0%	0	0%	0%	0%	0	0%	0%	0%	2	0%	0%

Evolution du nombre d'entrants selon le niveau d'études et le sexe

Nombre d'entrants									Différence	
		2012	2013		2014		2015		2012-2015	
Total	Total	4.530	4.799	+6%	4.934	+3%	5.055	+2%	+525	+12%
	Hommes	44%	45%		45%		44%			
	Femmes	56%	55%		55%		56%			
Bachelor	Total	2.334	2.407	+3%	2.446	+2%	2.495	+2%	+161	+7%
	Hommes	44%	45%		44%		43%			
	Femmes	56%	55%		56%		57%			
Master	Total	1.168	1.327	+14%	1.348	+2%	1.393	+3%	+225	+19%
	Hommes	45%	42%		44%		45%			
	Femmes	55%	58%		56%		55%			
Doctorat	Total	470	536	+14%	528	-1%	520	-2%	+50	+11%
	Hommes	47%	48%		44%		44%			
	Femmes	53%	52%		56%		56%			
Formation continue	Total	558	529	-5%	612	+16%	647	+6%	+89	+16%
	Hommes	36%	47%		55%		44%			
	Femmes	64%	53%		45%		56%			

Les statistiques détaillées sont disponibles sous: www.statistik.unibe.ch

Etudiants

Diplômes de l'année 2015

	Total			Bachelor			Master			Doctorat			Formation continue ¹			Habitations		
	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.
Total	4.274	56%	13%	1.575	56%	4%	1.566	59%	10%	534	56%	38%	526	53%	32%	73	26%	74%
Faculté de théologie	83	49%	4%	12	58%	8%	15	33%	0%	4	0%	0%	49	57%	0%	3	33%	67%
Faculté de droit	584	61%	5%	216	59%	5%	252	62%	6%	17	59%	12%	96	63%	5%	3	67%	33%
Faculté des sciences économiques et sociales	714	39%	6%	317	44%	3%	267	41%	12%	16	44%	19%	113	20%	0%	1	0%	100%
Faculté de médecine	868	54%	16%	201	49%	3%	310	57%	5%	269	58%	32%	42	64%	0%	46	26%	74%
Faculté Vetsuisse Berne	152	78%	17%	55	71%	0%	52	79%	10%	42	88%	45%	0	0%	0%	3	33%	67%
Faculté des lettres	581	66%	13%	282	67%	7%	242	69%	14%	46	57%	35%	4	50%	0%	7	14%	86%
Faculté des sciences humaines	687	73%	18%	269	68%	3%	215	77%	10%	30	77%	23%	169	76%	66%	4	50%	50%
Faculté des sciences naturelles	602	42%	21%	223	43%	4%	213	50%	19%	110	35%	63%	50	24%	8%	6	0%	100%
Programmes interfacultaires et interdisciplinaires	3	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	0	0%	0%	3	0%	0%	0	0%	0%

¹ Master MAS 259 (173 Femmes), diplôme DAS 99 (26 Femmes), certificat CAS 168 (81 Femmes)

Evolution du nombre de diplômes selon niveau d'études et le sexe

Nombre de diplômes									Différence	
		2012		2013	2014		2015		2012-2015	
Total	Total	4.017	3.932	-2%	4.277	9%	4.274	0%	+257	6%
	Hommes	46%	45%		45%		44%			
	Femmes	54%	55%		55%		56%			
Bachelor	Total	1.537	1.482	-4%	1.618	9%	1.575	-3%	+38	2%
	Hommes	45%	42%		46%		44%			
	Femmes	55%	58%		54%		56%			
Master	Total	1.352	1.388	3%	1.587	14%	1.566	-1%	+214	16%
	Hommes	42%	41%		43%		41%			
	Femmes	58%	59%		57%		59%			
Licence	Total	366	0	-100%	0	0%	0	0%	-366	-100%
Diplôme	Hommes	45%	0%		0%		0%			
Examen d'état *	Femmes	55%	0%		0%		0%			
Doctorat	Total	497	524	5%	547	4%	534	-2%	+37	7%
	Hommes	50%	48%		46%		44%			
	Femmes	50%	52%		54%		56%			
Formation continue	Total	210	474	126%	466	-2%	526	13%	+316	150%
	Hommes	52%	56%		44%		47%			
	Femmes	48%	44%		56%		53%			
Habitations	Total	55	64	16%	59	-8%	73	24%	+18	33%
	Hommes	89%	72%		80%		74%			
	Femmes	11%	28%		20%		26%			

* Les étudiants au niveau de licence/diplôme sont indiqués dans le tableau ci-dessus sous les étudiants Master

Les statistiques détaillées sont disponibles sous: www.statistik.unibe.ch

Collaborateurs

Emplois à plein temps à l'Université de Berne 2015 (en moyenne annuelle, employés par financement externe inclus)

	Total			Professorats *			Enseignants *			Assistants			Administration & technique		
	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.	Total	♀	Etr.
Total	4.108	51%	35%	466	22%	49%	233	32%	38%	1.684	50%	47%	1.725	62%	18%
Faculté de théologie	53	51%	42%	12	42%	67%	8	25%	25%	25	60%	44%	8	63%	13%
Faculté de droit	190	53%	22%	35	26%	23%	13	23%	23%	110	55%	24%	32	84%	13%
Faculté des sciences économiques et sociales	207	47%	37%	42	14%	74%	11	18%	36%	122	53%	31%	32	75%	13%
Faculté de médecine	1.224	57%	33%	128	15%	37%	79	41%	43%	401	49%	52%	616	72%	19%
Faculté Vetsuisse Berne	361	66%	32%	36	28%	50%	10	30%	20%	148	70%	52%	167	72%	10%
Faculté des lettres	360	54%	43%	77	42%	70%	25	52%	40%	213	57%	38%	45	64%	22%
Faculté des sciences humaines	201	54%	31%	28	32%	54%	30	30%	27%	110	64%	32%	33	61%	15%
Faculté des sciences naturelles	969	31%	46%	108	10%	45%	41	10%	54%	521	34%	60%	299	38%	20%
Programmes interfacultaires et interdisciplinaires	543	58%	17%	0	0%	0%	16	44%	19%	34	74%	15%	493	57%	17%

* A partir de 2015, les professorats associés (77 emplois à plein temps) sont indiqués sous le groupe des professorats et ne plus sous les enseignants

Evolution du nombre des emplois à plein temps selon le groupe de personnel et le sexe

Nombre d'emplois à plein temps									Différence	
		2012		2013	2014		2015		2012-2015	
Total		3.954	4.032	2%	4.032	0%	4.108	2%	+154	4%
	Hommes	50%	50%		50%		49%			
	Femmes	50%	50%		50%		51%			
Professorats *	Total	387	397	3%	397	0%	466	17%	+79	20%
	Hommes	79%	78%		78%		78%			
	Femmes	21%	22%		22%		22%			
Enseignants *	Total	289	304	5%	304	0%	233	-23%	-56	-19%
	Hommes	72%	72%		72%		68%			
	Femmes	28%	28%		28%		32%			
Assistants	Total	1.688	1.712	1%	1.712	0%	1.684	-2%	-4	0%
	Hommes	52%	52%		52%		50%			
	Femmes	48%	48%		48%		50%			
Administration & technique	Total	1.590	1.619	2%	1.619	0%	1.725	7%	+135	8%
	Hommes	37%	38%		38%		38%			
	Femmes	63%	62%		62%		62%			

* A partir de 2015, les professorats associés (77 emplois à plein temps) sont indiqués sous le groupe des professorats et ne plus sous les enseignants.

Les statistiques détaillées sont disponibles sous: www.statistik.unibe.ch

Finances

Être indépendant sur des bases solides

Un financement de base fiable grâce au canton partenaire ainsi que l'accroissement du soutien de la recherche grâce à des financements externes au niveau national et international: l'an dernier, l'Université de Berne a été en mesure de consolider la base nécessaire à une recherche et à un enseignement indépendants.

Par le Dr. Daniel Odermatt, directeur administratif

Les comptes de l'Université pour l'année 2015 se soldent par un rendement total de 831,6 millions de francs, ce qui représente une hausse de 1,2 pour cent par rapport à l'an dernier. La promotion de la recherche a connu une évolution particulièrement positive: nos chercheurs ont reçu un total de 21,5 millions de francs, soit une augmentation de 19 pour cent. Ils ont notamment eu du succès dans les programmes internationaux avec une progression de 12,2 millions de francs par rapport à l'année précédente. Devant les incertitudes concernant la future autorisation de la Suisse à participer à la promotion de la recherche au niveau européen, c'est un excellent résultat. Le Fonds national suisse (FNS) a accordé 7,5 millions de francs de plus qu'en 2014. En 2015, la réalisation des projets grâce au financement externe a engendré un solde positif de 10 millions de francs. En ce qui concerne les fonds propres, les nouveaux comptes ont permis d'observer un excédent de 6,7 millions de francs. Ainsi, le découvert de –31 millions de francs attribué à l'instauration du système de contribution de l'Université a à nouveau été réduit et ne s'élève plus qu'à – 9 millions de francs. La différence de 22 millions est prévue pour des projets stratégiques.

En 2013, le financement par le canton partenaire a été remplacé par un système de contributions avec un mandat de prestation de quatre ans. Les contributions annuelles sont essentiellement calculées à partir des coûts moyens par étudiant ou étudiante et du nombre d'étudiants inscrits à Berne. À cela s'ajoute un facteur de croissance de 1 pour cent par an. Cela doit entre autres compenser l'évolution des salaires sur laquelle l'Université n'a aucune influence. En 2015, presque 303 millions de francs ont été versés. La part du canton partenaire s'est ainsi stabilisée – après plusieurs années de baisse – à environ 36 pour cent pendant la période actuelle du mandat de prestation. Ce financement de base équilibré et fiable constitue une condition essentielle à l'indépendance de l'Université et de ses chercheurs. Les contributions d'autres cantons conformément à l'Accord intercantonal universitaire (AIU) ainsi que les contributions de base de l'État fédéral permettent d'élargir les fondations de notre indépendance. Avec une part représentant environ 23 pour cent de l'ensemble du financement, elles restent également relativement stables.

Le financement externe, gage de performance scientifique

La dépendance au financement externe – notamment en provenance du secteur privé – est parfois perçue comme un danger. Par comparaison, l'Université de Berne dispose d'une part de financement externe élevée représentant 31 pour cent. Néanmoins, seuls quelques 30 millions de francs proviennent du secteur privé, ce qui correspond à moins de 4 pour cent de l'ensemble du financement. À cette échelle, on ne peut pas parler de dépendance au secteur privé. La part élevée de financement externe issus de la promotion de la recherche publique est un signe de réussite pour les résultats scientifiques de qualité. L'autonomie fait également partie des piliers fondamentaux d'une université, ce qui prend plus d'importance dans le domaine des finances que dans la gestion des ressources humaines et la construction d'infrastructures. Avec les troisièmes comptes annuels révisés de manière positive par le Contrôle des finances conformément au Swiss GAAP FER, l'Université prouve qu'elle fonctionne de manière professionnelle avec une autonomie avérée et qu'elle établit des rapports transparents.

Financement de l'Université 2015

en 1000 Francs	2015	Quotité
Financement de base ¹⁾	574.011	69,0%
Subventions du Canton de Berne	302.950	36,4%
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU) ²⁾	100.451	12,1%
Subventions de la Confédération	91.718	11,0%
Revenus divers	78.892	9,5%
- <i>taxes d'études</i>	18.820	2,3%
- <i>autres</i>	60.072	7,2%
<i>bénéfice (+) / perte (-)</i>	+ 6'724	
Fonds de tiers ¹⁾	257.575	31,0%
Promotion de la recherche	134.515	16,2%
- <i>Fonds National Suisse (FNS)</i>	101.315	12,2%
- <i>Commission pour la technologie et l'innovation CTI</i>	2.954	0,4%
- <i>programmes de recherche de l'UE</i>	14.367	1,7%
- <i>promotion de la recherche internationale (autres)</i>	15.879	1,9%
Recherche secteur public	29.366	3,5%
Moyens secteur privé ³⁾	29.689	3,6%
Revenus divers	64.005	7,7%
- <i>Formation continue</i>	10.944	1,3%
- <i>autres</i>	53.061	6,4%
<i>bénéfice (+) / perte (-)</i>	+ 10'035	
Produits totaux	831.586	100,0%
Charges totales	814.827	
Résultat annuel <i>bénéfice (+) / perte (-)</i>	+ 16'759	

¹⁾ **Financement de base / Fonds de tiers** : Rentrées d'argent de l'Université qui constituent le financement structurel de base de l'Université comptent parmi le budget de base. Tous les autres rentrées font état de fonds de tiers.

²⁾ **Accord intercantonal universitaire (AIU)** : L'AIU règle les contributions des cantons. Elle détermine combien le canton de provenance d'un étudiant, d'une étudiante paie pour l'indemnisation des études.

³⁾ **Moyens secteur privé** : Rentrées d'argent de la part de l'économie privée, de personnes privées, de fondations et d'organisations similaires.

Comptes annuels 2015

L'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, dont le principe fondamental est de présenter un état de la fortune, des finances et des revenus qui reflète fidèlement la réalité (true and fair view).

Bilan

Montants en KCHF	Chiffre en annexe	31.12.15	31.12.14
Liquidités	1	13.458	18.920
Comptes courants auprès de l'Administration des finances	2	190.017	133.094
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	27.430	29.040
Autres créances à court terme	4	814	633
Placement financières à court terme	5	22.817	22.086
Stocks et travaux en cours	6	5.627	6.219
Compte de régularisation actif	7	59.844	56.151
Actif circulant		320.005	266.143
Immobilisations financières	8	111.537	135.245
Immobilisations corporelles	9	45.385	36.494
Immobilisations incorporelles	10	20.636	19.938
Actif immobilisé		177.559	191.677
Total actif		497.564	457.819
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11	16.249	14.450
Autres dettes à court terme	12	2.400	3.409
Dettes financières à court terme	13	261	361
Engagements fonds de tiers	14	131.151	119.049
Provisions à court terme	15	20.133	19.125
Compte de régularisation passif	16	7.632	7.729
Fonds étrangers à court terme		177.826	164.122
Dettes financières à long terme	17	1.410	2.180
Provisions à long terme	15	27.252	26.901
Engagements de prévoyance	18	97.200	87.500
Fonds étrangers à long terme		125.862	116.581
Résultats cumulés		177.116	142.865
Résultat annuel		16.759	34.251
Fonds propres		193.876	177.116
Total passif		497.564	457.819

Compte de résultats

Montants en KCHF	Chiffre en annexe	2015	2014
Subvention du canton de Berne selon la convention de prestations		302.950	295.350
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)		91.718	89.872
Contributions selon l'accord intercantonal universitaire (AIU)		100.451	99.821
Financement de base ou subventions de partenaires publics	19	495.119	485.043
Subventions du Fonds national suisse pour des projets		101.315	93.786
Subventions d'organisations internationales pour des projets		30.246	17.999
Autres subventions pour des projets		53.717	60.874
Subventions provenant de fonds de tiers pour des projets	20	185.278	172.659
Taxes d'études		17.883	17.814
Produits des services permanents		68.168	65.888
Revenus divers		58.544	68.823
Déductions sur revenus		-790	-748
Autres revenus	21	143.805	151.777
Total revenus d'exploitation		824.201	809.479
Traitements		437.717	418.218
Cotisations sociales		89.743	100.622
Autres charges de personnel		8.415	8.522
Charges de personnel	22	535.875	527.362
Acquisition d'appareils		19.718	14.927
Charges liées aux biens immobiliers		20.850	20.866
Autres charges d'exploitation		86.452	80.620
Charges de matériel et autres charges d'exploitation	23	127.021	116.414
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique		108.725	108.251
Subventions à des tiers		25.437	19.313
Subventions	24	134.162	127.564
Amortissement des immobilisations corporelles	9	9.718	9.667
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	1.731	1.407
Total charges d'exploitation		808.507	782.414
Produits financiers		3.157	8.111
Charges financières		2.092	925
Résultat financier	25	1.066	7.186
Résultat annuel		16.759	34.251

Tableau de financement

Montants en KCHF	2015	2014
Activité de fonctionnement		
+/- Bénéfice / perte	16.759	34.251
+/- Pertes (bénéfices) proportionnel(le)s résultant de l'application de la méthode de la mise en équivalence	49	-23
+/- Amortissements / réévaluations de l'actif immobilisé	13.702	5.282
+/- Autres charges / revenus sans incidence sur le fonds	1.650	748
+/- Perte / bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-69	-79
+/- Augmentation / diminution des créances	820	-5.909
+/- Augmentation / diminution des autres créances à court terme	-180	600
+/- Augmentation / diminution des stocks et travaux en cours	592	415
+/- Augmentation / diminution du compte de régularisation actif	-3.692	-13.875
+/- Augmentation / diminution des créanciers	1.799	-10.468
+/- Augmentation / diminution des autres dettes à court terme	-1.009	-6
+/- Augmentation / diminution du compte de régularisation passif	-97	952
+/- Augmentation / diminution des provisions	1.359	-4.268
+/- Augmentation / diminution des engagements de prévoyance	9.700	14.500
+/- Augmentation / diminution des engagements fonds de tiers	12.102	5.039
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	53.973	27.158
Activité d'investissement		
- Versements pour l'achat d'immobilisations corporelles	-20.565	-7.868
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations corporelles	392	
- Versements pour l'achat d'immobilisations financières à court et long termes	-2.052	-2.900
+ Paiements provenant de la vente d'immobilisations financières à court et long termes	24.120	24.100
- Versements pour l'achat d'immobilisations incorporelles	-3.541	-5.028
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-1.647	8.305
Activité de financement		
+/- Augmentation / diminution d'engagements financiers à court terme	-100	-14
+/- Augmentation / diminution d'engagements financiers à long terme	-766	335
Flux financiers provenant de l'activité de financement	-865	321
Total tableau de financement	51.462	35.785
Liquidités nettes au début de la période	152.013	116.229
Liquidités nettes à la fin de la période	203.475	152.013
Variation des liquidités nettes	51.462	35.785

Les avoirs du compte courant tenu auprès de l'Administration des finances rentrent dans la rubrique des liquidités car ils ont valeur de transaction bancaire pour l'Université.

Les liquidités nettes se composent ainsi:

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Caisse	131	102
Poste	699	935
Banque	12.628	17.883
Compte courant auprès de l'Administration des finances "fonds principaux"	28.231	18.410
Compte courant auprès de l'Administration des finances "fonds de tiers"	161.786	114.683
Total	203.475	152.013

Tableau des fonds propres au 31.12.2015

Montants en KCHF	Fonds principaux	Fonds de tiers	Fonds affectés	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2013	-27.278	122.144	48.000	142.865
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	11.499	20.215	2.537	34.251
Fonds propres au 31.12.2014	-15.779	142.359	50.536	177.116
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	6.725	10.287	-252	16.759
Fonds propres au 31.12.2015	-9.054	152.646	50.284	193.876

Les fonds propres de l'Université de Berne sont divisés en trois catégories, selon leur source: il y a les fonds principaux, les fonds de tiers et les fonds affectés.

Les fonds principaux comprennent les investissements réalisés par le canton et les autres pouvoirs publics pour l'enseignement, la recherche et les services. Ils incluent également le produit des taxes d'études, une partie du produit des services permanents et une partie des autres revenus.

Les fonds de tiers comprennent les crédits de tiers non affectés (services, mandats, expertises, dons, honoraires, produits financiers, etc.). Ce sont des fonds dont les bailleurs n'exigent pas qu'ils soient affectés à un projet en particulier. Ils peuvent donc être utilisés entre autres pour des projets de recherche et des offres de formation continue non spécifiques.

Les fonds affectés comprennent les fonds provenant de legs et de fondations non autonomes que des particuliers ont cédés à l'Université de Berne, volontairement et pour une affectation déterminée.

L'Université de Berne ne pouvant pas distribuer de bénéfice, le résultat annuel 2015 sera affecté aux fonds propres après approbation des comptes annuels par le Conseil-exécutif.

Annexe

Principes de présentation des comptes

Généralités

Les comptes annuels ont été établis selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC (application de toutes les normes RPC). Ils reflètent donc fidèlement l'état de la fortune, des finances et des revenus de l'Université de Berne.

Les comptes annuels ont été approuvés par la direction de l'Université, puis présentés au sénat pour information. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil-exécutif et seront ensuite portés à la connaissance du Grand Conseil lors de sa session de septembre.

Principes de consolidation

L'Université de Berne détient des participations avec un droit de vote de plus de 50 pour cent dans des sociétés. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 30, elle doit donc aussi présenter des comptes consolidés. Toutefois, comme le montant total de ces participations est négligeable, il a été décidé de ne pas présenter de comptes consolidés. Les participations sont évaluées dans les comptes individuels selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et elles sont comptabilisées dans la rubrique des immobilisations financières.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Le bilan est établi selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes, laquelle repose sur des valeurs historiques. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou de production et les dettes à leur valeur nominale. Les principes appliqués aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

Liquidités

Les liquidités regroupent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs postaux et bancaires. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances

Les comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont considérés comme des liquidités.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Pour les créances qui semblent clairement compromises, un ajustement de valeur est fait en fonction du risque individuel. Les risques de solvabilité et de perte qu'il est impossible de quantifier précisément

sont couverts au moyen d'un ajustement forfaitaire, dont le montant est calculé à partir de la moyenne des créances effectivement comptabilisées au cours des deux dernières périodes comptables.

Immobilisation financières à court terme

Les immobilisations financières à court terme sont des immobilisations financières dont l'échéance est comprise entre 90 jours et douze mois et qu'il est prévu de détenir sur une courte période. Les immobilisations financières à court terme avec valeur boursière doivent être évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières à court terme sans valeur boursière doivent être évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Le principe d'évaluation individuelle s'applique. Les bénéfices et pertes sur cours ainsi que les corrections de valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Stocks et travaux en cours

Les stocks comprennent les matières consommables. Ils sont évalués au coût d'acquisition ou au prix de revient ou bien, si elle est plus basse, à la valeur de marché nette. Les travaux en cours sont des services non encore facturés. Ils ne concernent que les unités administratives fournissant des services permanents, comme par exemple les cliniques dentaires ou l'hôpital vétérinaire. La détermination du prix de revient des travaux en cours se fait sur la base d'évaluations issues des systèmes d'information patient correspondants ou s'appuie en partie sur des estimations.

Compte de régularisation actif

Le compte de régularisation actif sert exclusivement à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les instruments financiers tels que les titres, les prêts et les participations. Les immobilisations financières ayant une valeur boursière doivent être évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières sans valeur boursière sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur, et les participations supérieures à 20 pour cent sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au prix de revient, déduction faite du cumul des amortissements. Les amortissements sont réalisés de manière linéaire pendant la durée économique d'utilisation des immobilisations corporelles. La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est fixée comme suit.

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation
Terrains et constructions	Terrains : illimitée Constructions : 30 à 50 ans
Machines, mobilier, appareils	2 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules spéciaux	10 ans
Informatique	2 à 5 ans

Les contributions pour des investissements n'ayant pas trait à des bâtiments selon l'article 18, alinéa 2, lettre b LAU¹ constituent un poste négatif à part dans la rubrique des immobilisations corporelles. La dissolution se fait sur la même durée d'utilisation que les investissements financés au moyen de subventions fédérales.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les solutions logicielles acquises, les applications logicielles spécifiques à l'Université en cours de développement par un prestataire externe, les subventions d'investissements à des cantons et institutions privées, les brevets et licences ainsi que les prêts à des professeurs pour des rachats auprès de la caisse de pension.

L'amortissement des logiciels est effectué linéairement sur cinq ans, celui des cotisations des professeurs à la CPB avec une dégressivité de 4 pour cent² ou 5 pour cent³. La pérennité des investissements immatériels est vérifiée à la date de clôture des comptes. Le cas échéant, des rectifications de valeur supplémentaires sont effectuées au détriment du résultat de l'exercice.

Dépréciation d'actifs (dépréciation durable)

Les actifs sont réexaminés à chaque date du bilan afin de déceler d'éventuels indices laissant présumer que la valeur comptable n'est plus réalisable. Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable (valeur d'usage ou valeur de marché nette), il convient de procéder à une adaptation de valeur avec incidence sur le résultat (amortissement non planifié).

¹ Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles (loi sur l'aide aux universités, LAU), état le 1er janvier 2013

² Art. 7, al. 1, du décret du 19 novembre 1997 sur les principes régissant la rémunération et d'autres prestations allouées au personnel universitaire (DUni), abrogé le 01.09.1998

³ Art. 66, al. 4, de l'ordonnance du 12 décembre 2012 sur l'Université (OUni)

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont des engagements à court terme résultant de l'activité ordinaire dont l'échéance est inférieure à douze mois à compter du jour du bilan.

Autres dettes

Les autres dettes à court terme sont des dettes dont l'échéance est inférieure à douze mois et qui ne sont pas directement liées à la fourniture de prestations. Les paiements non attribuables sont comptabilisés dans la rubrique des dettes à court terme et mentionnés sous cette rubrique jusqu'à leur attribution définitive. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances et autres dettes financières à court terme

Les soldes créditeurs sur les comptes courants Administration des finances sont des dettes contractées auprès de la trésorerie du canton. Les dettes financières à court terme sont des dettes monétaires générées par les activités financières. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Engagements fonds de tiers

Les engagements résultant de fonds de tiers sont des dettes contractées auprès de tiers. Ils correspondent aux engagements de l'Université de Berne qui sont encore en suspens à la date du bilan. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Provisions à court et long termes et engagements conditionnels

Les provisions dont l'échéance est inférieure à douze mois sont comptabilisées dans les fonds étrangers à court terme, les provisions dont l'échéance est supérieure à douze mois dans les fonds étrangers à long terme. Une provision est un engagement résultant d'un événement passé dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés de manière fiable. L'événement dont résulte l'engagement doit avoir eu lieu avant la date du bilan. Il peut reposer sur une obligation juridique expresse ou sur une obligation de fait. Les soldes horaires et les droits aux vacances des collaborateurs et collaboratrices de même que les rentes spéciales et les rentes de raccordement donnent lieu à la constitution de provisions. Une provision est constituée par imputation sur le compte de charges ou sur le compte de diminution des recettes correspondant. Une provision constituée dans un domaine du compte de résultat doit être diminuée ou dissoute dans le même domaine. Les évolutions des provisions sont présentées dans le tableau de variation des provisions.

Compte de régularisation passif

Le compte de régularisation passif sert exclusivement à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme sont des dettes monétaires dont l'échéance est supérieure à douze mois et qui sont générées par les activités financières. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Prestations de prévoyance personnel

L'Université de Berne est affiliée à la Caisse de pension bernoise (CPB), à la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), à la Caisse de pension des médecinsassistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) et aux fondations de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO). Les conséquences économiques des plans de prévoyance pour l'Université sont évaluées à la date du bilan. L'inscription à l'actif d'un avantage économique a lieu uniquement si une incidence positive sur les flux de trésorerie futurs est attendue (p.ex. réduction des cotisations). Les engagements économiques (p. ex. contribution à l'assainissement d'un découvert) sont portés au passif conformément aux dispositions relatives aux provisions.

Impôts sur les bénéfices

L'Université de Berne est exonérée des impôts directs.

Transactions avec des parties liées

On considère qu'une personne (physique ou morale) est liée à l'Université de Berne si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'Université. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées à l'Université de Berne.

Toutes les transactions substantielles entre des parties liées ainsi que les créances ou les dettes en résultant doivent être mentionnées dans les comptes annuels.

Postes dans des devises étrangères

Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis en francs suisses à la date du bilan. On applique alors le cours de conversion indiqué sur l'extrait bancaire. Si aucun cours de conversion n'est indiqué, on applique le taux interbancaire moyen pendant la période concernée (oanda.com).

Remarques concernant les comptes annuels

Changements dans les principes de présentation des comptes En 2015, les nouvelles recommandations relatives à la présentation des comptes sont entrées en vigueur. Elles n'ont toutefois eu aucune incidence sur le rapport annuel de l'Université de Berne.

1 Liquidités

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Caisse	131	102
Poste	699	935
Banque	12.628	17.883
Liquidités	13.458	18.920

En raison de l'instauration de taux d'intérêt négatifs par la Banque nationale suisse, le rendement des comptes courants bancaires est devenu encore moins attractif. De ce fait, les fonds ont continuellement été transférés sur le compte courant «Administration des finances Financements externes» (cf. 2 «Comptes courants auprès de l'Administration des finances»), ce qui a entraîné une diminution de liquidités de 5'462 KCHF. Il n'existe pas de restriction du pouvoir de disposer.

2 Comptes courants Administration des finances

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Compte courant Administration des finances "fonds principaux"	28.231	18.410
Compte courant Administration des finances "fonds de tiers"	161.786	114.683
Comptes courants Administration des finances	190.017	133.094

Le canton de Berne organise le cash management de l'Université de Berne. Les comptes courants intitulés «Administration des finances» correspondent aux liquidités que gère le canton de Berne au nom de l'Université de Berne. Le compte courant «Administration des finances Fonds propres» a enregistré une hausse de 9'821 KCHF. Les fonds du compte «Administration des finances Financements externes» ont augmenté de 47'103 KCHF. Le compte courant «Financements externes» a un taux d'intérêt de ¼ de point de pourcentage plus élevé que le taux de la Banque cantonale bernoise. L'augmentation est due au recul du réinvestissement des obligations à hauteur de 24'875 KCHF (cf. 8 «Immobilisations financières») et au transfert des fonds des comptes courants bancaires en raison du manque d'attractivité des taux d'intérêts (cf. 1 «Liquidités») ainsi que de l'augmentation des engagements de financement externe dans des projets (cf. 20 «Engagements de financement externe dans des projets»).

3 Créances résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Créances envers des tiers résultant de prestations	28.246	29.724
Créances envers des organisations liées résultant de livraisons et de presta- tions	74	20
Ducroire	-890	-705
Créances résultant de livraisons et de prestations	27.430	29.040

Les créances issues de livraisons et de prestations ont diminué de 1'478 KCHF. En décembre 2015, les prestations d'une valeur d'environ 3'000 KCHF étaient moins facturées par rapport à l'année précédente.

4 Autres créances à court terme

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Livraisons	9	83
Avances temporaires en espèces	161	229
Avoirs impôt anticipé	695	465
Créances règlements caisse	-73	-167
Cautions de loyers	22	24
Autres créances à court terme	814	633

Les autres créances à court terme ont enregistré une hausse de 181 KCHF. Cela est notamment dû aux crédits d'impôt anticipé de 230 KCHF.

5 Placement financières à court terme

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Placements portant intérêts (obligations)	22.817	22.086
Placement financières à court terme	22.817	22.086

Comme il n'existe aucune opportunité d'investissement adaptée, le réinvestissement des obligations recule (cf. 8 «Immobilisations financières» ou 2 «Comptes courants auprès de l'Administration des finances»). Pour cette raison, les fonds des placements financières à court terme ont augmenté de 731 KCHF.

6 Stocks et travaux en cours

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Stocks	3.177	3.194
Travaux en cours	2.450	3.025
Stocks et travaux en cours	5.627	6.219

Les travaux en cours ont reculé de 575 KCHF. En ce qui concerne les stocks, il n'y a eu que des modifications minimales par rapport à l'année précédente.

7 Compte de régularisation actif

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Intérêts courus	830	1.039
Contributions AIU	43.300	42.200
Créances sur des tiers	10.452	7.910
Abonnements presse	5.062	4.599
Autres actifs transitoires	200	403
Comptes de régularisation actif	59.844	56.151

En principe, les comptes de régularisations sont évalués à partir d'un montant de 100 KCHF par événement. Les comptes de régularisation actifs «Contributions AIU» destinés aux étudiants non originaires du canton ont enregistré une hausse de 1'100 KCHF. Les créances vis-à-vis des donateurs de fonds ont progressé de 2'542 KCHF par rapport à l'année précédente. La régularisation des abonnements et des licences ont augmenté de 463 KCHF par rapport à l'an dernier.

8 Immobilisations financières

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Actions et parts	13.632	13.271
Placements portant intérêt, dépôts à terme > 1 an (fonds)	5.150	4.376
Placements stipulant un intérêt nominal (obligations)	91.285	116.160
Prêts à des tiers	1.100	1.100
Participations dans des entreprises privées	370	339
Immobilisations financières	111.537	135.245

En ce qui concerne les obligations, les liquidités ont été transférées au profit du compte courant Administration des finances Financements externes(cf. 2 «Comptes courants auprès de l'Administration des finances») en raison du manque d'opportunités d'investissement appropriées.

Les participations dotées d'un taux de participation supérieur à 5% sont notamment énumérées ci-après:

Participation	Siège social	Part		Capital social en KCHF		Valeur de mise en équivalence en KCHF	
		31.12.15	31.12.14	31.12.15	31.12.14	31.12.15	31.12.14
Center of Continuing Dental Education (CCDE)	Berne	75%	75%	100	100	65	61
Unitectra SA	Zurich	33%	33%	300	300	139	133
InnoBE SA	Berne	25%	25%	200	200	98	112
Synthena AG	Berne	10%	15%	100	100	10	15
Autres		< 5%	< 5%	n.c.	n.c.	58	18
Total						370	339

La participation à Synthena AG a été réduite de 5 KCHF à la suite d'un cycle de financement., L'Université de Berne possède encore 1'000 actions de 10 CHF chaque. En 2015, l'Université de Berne a augmenté sa participation à InnoCampus AG de 10 KCHF à 50 KCHF.

9 Immobilisations corporelles

Montants en KCHF	Terrains et constructions	Machines, mobilier, appareils, véhicules	Informatique (matériel)	Subventions fédérales	Total immobilisations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2013	65	36.270	4.339	-3.850	36.824
Coût d'acquisition / prix de revient					
Etat au 31.12.2013	87	97.375	15.566	-6.454	106.574
Entrées		9.407	786	-1.095	9.098
Variation des subventions fédérales accordées				90	90
Sorties		-2.622	-4.265	73	-6.815
Reclassifications					
Etat au 31.12.2014	87	104.160	12.087	-7.386	108.948
Corrections de valeur cumulées					
Etat au 31.12.2013	-21	-61.105	-11.228	2.603	-69.751
Amortissements planifiés	-2	-7.650	-1.733	855	-8.531
Amortissements non planifiés		-279	-2	38	-243
Sorties		1.809	4.265	-4	6.071
Reclassifications					
Etat au 31.12.2014	-24	-67.225	-8.698	3.492	-72.454
Valeur comptable nette au 31.12.2014	63	36.935	3.390	-3.893	36.494

Montants en KCHF	Terrains et constructions	Machines, mobilier, appareils, véhicules	Informatique (matériel)	Subventions fédérales	Total immobilisations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2014	63	36.935	3.390	-3.893	36.494
Coût d'acquisition ou prix de revient					
Etat au 31.12.2014	87	104.160	12.087	-7.386	108.948
Entrées		18'832	1.734	-3.168	17.397
Variation des subventions fédérales accordées				491	491
Sorties		-3.356	-480	158	-3.679
Reclassifications					
Etat au 31.12.2015	87	119.636	13.341	-9.905	123.158
Corrections de valeur cumulées					
Etat au 31.12.2014	-24	-67.225	-8.698	3.492	-72.454
Amortissements planifiés	-2	-7.903	-1.491	1.032	-8.364
Amortissements non planifiés		-103		-143	-246
Sorties		2.969	480	-158	3.292
Reclassifications					
Etat au 31.12.2015	-26	-72.262	-9.708	4.224	-77.772
Valeur comptable nette au 31.12.2015	61	47.374	3.633	-5.682	45.385

Comme l'État fédéral ne subventionne plus les investissements non destinés à la construction depuis le 1er janvier 2016, l'Université de Berne a avancé les acquisitions prévues pour plus tard dans la limite du raisonnable. La valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'est apprécié de 8'891 KCHF à 45'385 KCHF au cours de l'exercice.

10 Immobilisations incorporelles

Montants en KCHF	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours (logiciels)	Autres immobilisations incorporelles	Cotisations professeurs CPB	Total immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette au 01.01.2013	5.426	1.073		10.791	17.290
Coût d'acquisition ou prix de revient					
Etat au 31.12.2013	9.362	1.073		16.414	26.850
Entrées	1.104	3.181	59	813	5.156
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	-54	-70		-721	-845
Reclassifications	538	-538			
Etat au 31.12.2014	10.949	3.647	59	16.506	31.161
Corrections de valeur cumulées					
Etat au 31.12.2013	-3.936			-5.623	-9.559
Amortissements planifiés	-1.336		-1	-808	-2.145
Amortissements non planifiés					
Sorties	54			427	481
Reclassifications					
Etat au 31.12.2014	-5.218		-1	-6.004	-11.223
Valeur comptable nette au 31.12.2014	5.731	3.647	58	10.502	19.938

Montants en KCHF	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours (logiciels)	Autres immobilisations incorporelles	Cotisations professeurs CPB	Total immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2014	5.731	3.647	58	10.502	19.938
Coût d'acquisition ou prix de revient					
Etat au 31.12.2014	10.949	3.647	59	16.506	31.161
Entrées	153	3.110		278	3.541
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	-211			-675	-886
Reclassifications	2.260	-2.260			
Stand 31.12.2015	13.152	4.497	59	16.110	33.816
Corrections de valeur cumulées					
Etat au 31.12.2014	-5.218		-1	-6.004	-11.223
Amortissements planifiés	-1.720		-12	-797	-2.528
Ausserplanmässige Abschreibungen					
Sorties	211			360	571
Reclassifications					
Etat au 31.12.2015	-6.727		-13	-6.440	-13.180
Nettobuchwert 31.12.2015	6.425	4.497	46	9.669	20.636

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles a enregistré une hausse au cours de l'exercice, notamment en raison d'un renouvellement de l'application financière de 698 KCHF à 20'636 KCHF.

11 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Dettes envers des tiers résultant de livraisons et de prestations	16.194	14.231
Dettes liées aux traitements	3	159
Dettes envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations (manuel)	52	60
Dettes résultant de livraisons et de prestations	16.249	14.450

Les obligations issues des livraisons et des prestations vis-à-vis des tiers ont progressé de 1'799 KCHF.

12 Autres dettes à court terme

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Acomptes de clients	605	177
Compte courant créances TVA	845	905
Dettes à court terme diverses	950	2.326
Autres dettes à court terme	2.400	3.409

Les acomptes des clients pour les travaux en cours sont dus aux unités administratives fournissant des services permanents, comme par exemple les cliniques dentaires ou l'hôpital vétérinaire. Grâce à un nouveau système d'information sur les patients, il est possible d'évaluer les acomptes des clients de manière plus précise. Pour cette raison, on a observé une augmentation de 428 KCHF des acomptes des clients. En ce qui concerne les autres obligations à court terme, un encaissement d'environ 1'000 KCHF, qui n'était pas assez précis, a été comptabilisé en 2014. Celui-ci a pu être assigné au cours de l'année 2015. Les autres obligations à court terme reculent de 1'009 KCHF par rapport à l'année précédente.

13 Dettes financiers à court terme

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Dépôts	148	174
Autres engagements à court terme envers des tiers	113	187
Dettes financières à court terme	261	361

Les engagements financiers à court terme ont diminué de 100 KCHF par rapport à l'an dernier.

14 Engagements tiers

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Engagements tiers	131.151	119.049

Les engagements ouverts de l'Université de Berne vis-à-vis des créanciers tiers à la date de clôture ont progressé d'environ 12'102 KCHF par rapport à l'année précédente.

15 Provisions

Montants en KCHF	Provisions personnel	Autres provisions	Total
Etat au 31.12.2013	29.265	21.029	50.294
dont provisions à court terme	22.141	311	22.453
Constitution (y c. augmentation)	489		489
Dissolution	-3.827	-615	-4.442
Utilisation	-110	-204	-314
Etat au 31.12.2014	25.816	20.210	46.026
dont provisions à court terme	18.812	313	19.125
Constitution (y c. augmentation)	1.603	601	2.203
Dissolution	-584		-584
Utilisation	-56	-204	-260
Etat au 31.12.2015	26.779	20.606	47.385
dont provisions à court terme	19.817	316	20.133

Les provisions du personnel comprennent les provisions pour les soldes horaires flexibles, les congés, les primes de fidélité et les comptes épargne-temps. Sont considérées des provisions à court terme les provisions pour les horaires flexibles, les congés et les primes de fidélité échues l'année suivante. La part à court terme des provisions du personnel a augmenté de 1'005 KCHF nets. Les provisions concernant les comptes épargne-temps sont compris dans les provisions à long terme. La part à long terme des provisions du personnel a diminué de 42 KCHF.

Les provisions restantes ont enregistré une hausse de 396 KCHF par rapport à l'année précédente.

16 Compte de régularisation passif

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Taxes d'immatriculation	7.205	7.180
Autres passifs transitoires	427	548
Comptes de régularisation passif	7.632	7.729

L'immatriculation en vue du semestre de printemps 2016 commence dès novembre 2015. Les frais d'immatriculation réglés avant la fin de l'année sont régularisés en conséquence. La régularisation a progressé de 25 KCHF par rapport à l'année précédente. Les autres passifs transitoires ont reculé de 121 KCHF.

17 Dettes financières à long terme

Montants en KCHF	31.12.15	31.12.14
Prêts de tiers à long terme		35
Prêts à long terme (prêts professeurs pour CPB)	1.410	2.145
Dettes financières à long terme	1.410	2.180

Le prêt à long terme accordé par des tiers a été inscrit à l'exercice. Les prêts à long terme (prêts destinés aux professeurs de la Caisse de pension bernoise) ont reculé de 735 KCHF. Depuis 2013, les apports à la Caisse de pension bernoise destinés aux professeurs sont le plus souvent versés en une fois.

18 Engagements de prévoyance

Montants en KCHF	Excédent de couverture (+) / découvert (-) pour l'institution de prévoyance	Part économique de l'Université de Berne		Variation ayant une incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance inclues dans les charges de fonc- tionnement	
		2015	2014	2015	2015	2015	2014
Plans de prévoyance sans excédent de couverture /découvert							
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	indéterminable				399	399	494
Plans de prévoyances avec décou- vert	-48.702	-97.200	-87.500	9.700	43.110	50.636	57.284
Plans de prévoyance sans actifs propres							
Total	-48.702	-97.200	-87.500	9.700	43.510	51.036	57.777

La majeure partie des salariés de l'Université de Berne (6'090 assurés) est inscrite à la Caisse de pension bernoise (CPB). Outre cela, il existe des rapports de prévoyance avec les caisses de pension suivantes: l'Association Suisse des médecins-assistants et chefs de clinique (ASMAC) (102 assurés), la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB) (54 assurés) et la Société Suisse d'Odonto-stomatologie (SSO) (5 assurés).

Au 31/12/2015, la CPB affiche un degré de couverture de 93,3% (année précédente 88,0%) à un taux d'intérêt technique de 2,5%. La part de la différence prise en charge par l'Université de Berne par rapport au capital de prévoyance s'élève à un total de 48'048 KCHF au 31.12.2015 (année précédente 89'039 KCHF).

Au 31.12.2015, le degré de couverture de la CACEB s'élevait au total à 91,2% (année précédente 86,2%) à un taux d'intérêt technique de 3,0%. La part de la différence prise en charge par l'Université de Berne s'élève à un total de 653 KCHF au 31.12.2015 (année précédente 1'504 KCHF).

À la date de clôture le 31.12.2015, l'ASMAC affiche un taux de couverture provisoire de 110% (année précédente 113,6%).

Au 31.12.2014, le degré de couverture de la SSO s'élevait à un total de 121,95%. Les taux de couverture exacts de l'ASMAC et de la SSO ne seront connus qu'après l'adoption des comptes annuels de l'Université de Berne. Il est impossible d'inscrire le recouvrement ou le découvert dans les comptes annuels 2015.

Afin d'évaluer la provision effective à comptabiliser destinée aux obligations de prévoyance, une méthode de calcul dynamique dotée des paramètres «Évolution des salaires / renchérissement» et «Croissance de la population».

La méthode de calcul s'appuie sur les exigences du canton de Berne et comprend les composants ou paramètres suivants:

- Le gain annuel assuré de l'ensemble des salariés âgés de 25 minimum (date de clôture 31/12)
- La contribution au financement de l'employeur de 1,35% pour la CPB et de 2,55% pour la CACEB
- Les paramètres de planification de 1,5% (renchérissement 0,6%, mesures salariales individuelles 0,7%, marge de sécurité 0,2%)
- La croissance de la population de 0,13% jusqu'en 2034
- Le nombre d'années restantes conformément au plan de financement (2015 = 19 ans)

En raison de la situation actuelle en ce qui concerne les taux d'intérêt, le taux d'escompte s'élève à 0%.

Le besoin de provisionnement de l'Université de Berne a augmenté de 9'700 KCHF en raison de la nouvelle méthode de calcul.

19 Financement de base ou contributions publiques

Montants en KCHF	2015	2014
Subvention du canton de Berne selon la convention de prestations	302.950	295.350
Subventions fédérales selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)	91.718	89.872
Contributions au titre de l'accord intercantonal universitaire (AIU)	100.451	99.821
Financement de base ou contributions publiques	495.119	485.043

La part du financement de base ou des contributions du secteur public au produit d'exploitation s'élève à 60,1%. Par rapport à l'année précédente, le financement de base ou les contributions du secteur public ont progressé de 10'076 KCHF. Le canton de Berne finance 36,8% (année précédente 36,5%) du produit d'exploitation. La part de l'État fédéral s'élève à 11,1% (année précédente 11,1%) conformément à la loi sur l'aide aux universités (LAU). La part résultant de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) pour la formation des étudiants non originaires du canton représente 12,2% (année précédente 12,3%).

20 Subventions de projets provenant de fonds de tiers

Montants en KCHF	2015	2014
Subventions de projets allouées par le Fonds national suisse	101.315	93.786
Subventions de projets allouées par des organisations internationales	30.246	17.999
Autres subventions de projets	53.717	60.874
Subventions de projets provenant de fonds de tiers	185.278	172.659

La part des engagements de financement externe dans des projets au produit d'exploitation s'élève à 22,5%. Par rapport à l'année précédente, les engagements de financement externe dans des projets ont progressé de 12'618 KCHF. La part du Fonds national suisse (FNS) au produit d'exploitation a enregistré une augmentation pour atteindre 12,3% (année précédente 11,6%). Les chercheurs et les chercheuses de l'Université de Berne ont récolté des fonds avec succès auprès des organisations internationales (programmes de recherche de l'Union européenne, programmes de recherche du National Institute of Health aux États-Unis etc.). Par rapport à l'année précédente, les contributions des organisations internationales aux projets ont progressé de 12'247 KCHF. Leur part au produit d'exploitation s'élève à 3,7% (année précédente 2,2%).

En revanche, les contributions aux projets restantes (des partenaires comme l'État fédéral, les cantons, les communes, les associations à but non lucratif ou la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)) ont diminué de 7'157 KCHF. Leur part au produit d'exploitation s'élève à 6,5% (année précédente 7,5%).

21 Autres revenus

Montants en KCHF	2015	2014
Taxes d'études	17.883	17.814
Produit des services permanents	68.168	65.888
Autre revenu	58.544	68.823
Déductions sur revenus	-790	-748
Autres revenus	143.805	151.777

Les produits restants représentent 17,4% du produit d'exploitation. Par rapport à l'année précédente, les produits restants ont diminué de 7'972 KCHF. La part des frais d'inscription a augmenté de manière peu significative par rapport à l'an dernier et représente 2,2% du produit d'exploitation. Différentes unités administratives de l'Université de Berne fournissent des services sociaux, dentaires, juridiques ou vétérinaires. Le chiffre d'affaires de ces prestataires de service a progressé de 2'280 KCHF par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à une part de 8,3% du produit d'exploitation.

Les autres produits ont diminué d'environ 10'114 KCHF. Cela est notamment dû à la correction unique du compte de résultats effectuée en 2014 à hauteur d'environ 9'900 KCHF en raison d'une nouvelle définition des sources de financement externe. La part des autres produits au produit d'exploitation représente 7,1%.

Les réductions des recettes ont progressé de 42 KCHF.

22 Charges de personnel

Montants en KCHF	2015	2014
Traitements	437.717	418.218
Cotisations aux assurances sociales	89.743	100.622
Autres charges de personnel	8.415	8.522
Charges de personnel	535.875	527.362

Les charges de personnel représentent le poste de charges le plus important du produit d'exploitation avec 66,3%. Par rapport à l'année précédente, les charges de personnel ont augmenté de 9'279

KCHF. En raison de l'introduction de la primauté des contributions au 01.01.2015 et de la baisse considérable des cotisations de l'employeur aux caisses de pension pour les salariés les plus jeunes (en particuliers les assistants et les doctorants) dues à la suppression des cotisations pour augmentation du gain assuré, les cotisations aux assurances sociales ont diminué de 10'113 KCHF par rapport à l'année précédente. La provision destinée à l'assainissement des institutions de prévoyance a même dû être augmentée en 2014. La progression a toutefois été inférieure à l'année précédente (2014: 14'500 KCHF; 2015: 9'700 KCHF). En revanche, les cotisations aux assurances sociales restantes ont progressé d'environ 3'400 KCHF. Les indemnités forfaitaires, les frais liés à la formation initiale ou continue, le recrutement du personnel sont comptabilisés dans les autres charges du personnel. Par rapport à l'année précédente, les charges ont diminué de 107 KCHF et représentent 1,0% des charges d'exploitation.

23 Charges de matériel et autres charges d' exploitation

Montants en KCHF	2015	2014
Acquisition d'appareils	19.718	14.927
Charges immobilières et charges des biens-fonds	20.850	20.866
Autres charges d' exploitation	86.452	80.620
Charges de matériel et autres charges d' exploitation	127.021	116.414

En ce qui concerne les charges et autres frais d'exploitation, une large partie des machines et des appareils (environ 3'200 KCHF) ainsi que du matériel informatique (environ 1'500 KCHF) a été remplacée ou acquise. C'est pourquoi les charges liées aux investissements dans le mobilier, les machines, les appareils ou le matériel informatique ont progressé de 4'791 KCHF tout en restant en deçà de la limite d'inscription à l'actif par rapport à l'année précédente. La part aux charges d'exploitation représente 2,4%. Les charges liées aux locaux et aux immeubles sont restées quasiment inchangées par rapport à l'année précédente (moins 16 KCHF). L'exploitation des immeubles engendre des coûts à hauteur de 2,6% des charges d'exploitation. Cela comprend les coûts énergétiques, les travaux de maintenance, les contrats de maintenance, le nettoyage et la télécommunication. Les dépenses locales ne sont pas incluses, car les locaux nécessaires sont mis gracieusement à disposition par le canton.

Les autres charges ont augmenté de 5'997 KCHF par rapport à l'année précédente. Leur part aux charges d'exploitation s'élève à 10,7%. Parmi les autres charges, les charges liées aux médias numériques et aux magazines ainsi qu'aux consommables et au matériel de bureau ont augmenté d'environ 2'900 KCHF chacune.

24 Contributions

Montants en KCHF	2015	2014
Contributions pour l'enseignement et la recherche en médecine clinique	108.725	108.251
Contributions à des tiers	25.437	19.313
Contributions	134.162	127.564

Les charges liées aux contributions ont progressé d'un total de 6'598 KCHF. La part aux charges d'exploitation s'élève à 16,6%.

Les contributions destinées à l'enseignement et à la recherche en médecine clinique à l'Hôpital de l'Ile, aux Services psychiatriques universitaires (SPU) et autres hôpitaux universitaires représentent 13,4% du total. Cela correspond à une progression de 474 KCHF par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les différents projets de recherche nationaux et internationaux, l'Université de Berne fait suivre les fonds aux partenaires en Suisse et à l'étranger. Les contributions allouées aux partenaires par d'autres hautes écoles suisses (environ 2'800 KCHF) et les contributions accordées aux partenaires de recherche à l'étranger (environ 2'400 KCHF) ont considérablement augmenté par rapport à l'année précédente.

25 Résultat financier

Montants en KCHF	2015	2014
Produits financiers	3.157	8.111
Charges financières	2.092	925
Résultat financier	1.066	7.186

Le maintien de taux d'intérêts faibles, les craintes macroéconomiques et la levée du taux plancher par rapport à l'euro engendre un contexte économique difficile sur les marchés en matière d'immobilisations financières. De ce fait, les revenus financiers ont lourdement chuté par rapport à l'année précédente en perdant 4'954 KCHF. Les pertes sur les immobilisations financières ont progressé de sorte que les charges financières ont enregistré une hausse de 1'167 KCHF par rapport à l'année précédente. Le résultat financier s'est dégradé de 6'120 KCHF par rapport à l'année précédente.

Autres publications

Cautions, obligations de garantie et constitutions de gages au profit de tiers

Au 31 décembre 2015, il n'existe aucune caution, obligation de garantie et constitution de gage au profit de tiers.

Engagements et créances conditionnels

L'État fédéral finance annuellement l'Université par le biais d'une contribution de base conformément à la loi sur l'aide aux universités. En 2015, l'Université a reçu 91'718 KCHF perçus en tant que produit. Dans l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 10.11.2015, le Tribunal administratif fédéral a fait observer que les versements de l'État fédéral doivent être considérés «a posteriori». L'État fédéral récuse cet avis et souhaite fixer dans l'ordonnance entrant en vigueur à partir du 01.01.2017 que les versements sont effectués pour chaque exercice. En raison du contexte incertain, l'Université de Berne s'en tient à la pratique comptable actuelle. Il est toutefois possible que les contributions de l'État fédéral doivent être considérées «a posteriori». Dans ce cas, la contribution de 93'881 KCHF devrait être régularisé au 31.12.2015.

Au demeurant, l'Université de Berne ne dispose pas d'engagements et de créances conditionnels au 31 décembre 2015.

Transactions avec les personnes proches

Au sens de FER 15, le canton de Berne est considéré comme une personne proche du fait de son influence significative sur le mandat de prestation de l'Université de Berne. Par conséquent, les importantes transactions avec le canton de Berne doivent être publiées dans les comptes annuels.

Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Mandat de prestations d'une durée de 4 ans conclu entre le Conseil-exécutif et l'Université de Berne (art. 59 ss LUni) Subvention annuelle versée par la Direction de l'instruction publique à l'Université	KCHF 302'950 pour 2015	Mandat de prestation d'une durée de 4 ans Approbation une fois par an par le Conseil-exécutif de la tranche annuelle
Utilisation de biens immobiliers du canton de Berne	214 465 m2	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne

	Les frais autorisés liés aux locaux se chiffrent à environ 100'800 KCHF, sans l'approvisionnement et le traitement des déchets	
--	--	--

L'acquisition de services (par ex. expertises) auprès des offices du canton de Berne n'est pas considérée comme une importante transaction avec des personnes proches.

L'Université de Berne possède une participation supérieure à 20% dans les organisations suivantes. De ce fait, elles sont déclarées comme institution fortement influencée par l'Université de Berne.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Unitecra AG	Participation de 33% Unitecra AG examine les contrats conclus avec les tiers ainsi que les contrats de licence conclus avec les partenaires industriels pour les institutions de l'Université de Berne	Les frais liés aux examens des contrats s'élèvent à environ 605 KCHF Produits issues des contrats de licence environ 290 KCHF	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
CCDE AG (Center for Continuing Dental Education)	L'Université de Berne détient une participation de 75 % dans CCDE AG L'Université de Berne reçoit une participation au résultat généré par les cours. CCDE AG utilise l'infrastructure de	Participation au résultat: env. KCHF 335 Coûts d'infrastructure: env. KCHF 145	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché

	l'Université contre rémunération.		
innoBE AG	L'Université de Berne détient une participation de 25 % dans innoBE AG	Il n'y a pas eu de transactions entre InnoBE AG et l'Université de Berne durant l'exercice sous revue.	

L'Université de Berne:

- a octroyé des prêts importants aux organisations suivantes ou
- a participé de manière significative au financement des organisations suivantes au moyen de contributions annuelles ou
- dispose de plus de 20 pour cent des droits de vote au conseil de fondation des organisations suivantes, auquel siège un représentant de la direction de l'Université.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Fondation Mensabetriebe de l'Université de Berne	La fondation Mensabetriebe reçoit chaque année une contribution de fonctionnement pour ses frais de loyer, d'énergie, d'entretien, de réparation et d'achat.	KCHF 85	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché
Fondation Sozialkasse de l'Université de Berne	Soutien des étudiants inscrits à l'Université de Berne qui se trouvent en grande difficulté financière	KCHF 70	
Stiftung Haus der Universität	La commune bourgeoise de Berne met à disposition	KCHF 49	Les transactions sont effectuées

	de la fondation Haus der Universität le Foyer de l'Université. L'Université loue les salles de séminaire et de cours du Foyer pour des manifestations et verse une contribution aux frais de fonctionnement.		conformément aux conditions du marché
Fondation pour la recherche Genaxen	Subvention d'exploitation	KCHF 70	
Fondation KiHoB (Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern)	La fondation KiHoB est chargée de l'organisation et de l'exploitation des structures d'accueil extrafamilial de l'Université de Berne et de la PHBern.	Contribution annuelle au fonctionnement des crèches-garderies : KCHF 720	
Fondation pour la recherche UniBern	La fondation pour la recherche UniBern a pour but de promouvoir la recherche scientifique au sein de l'Université de Berne.	KCHF 115	

Informations concernant les instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'a été utilisé.

Leasings / accords contraignants

Le montant total des versements de leasing à venir pour les photocopieurs de l'Université de Berne s'élève à KCHF 998.

Echéancier des versements de leasings pour les photocopieurs	Montants en KCHF
Fin du contrat dans 1 an	63
Fin du contrat dans 2 ans	336
Fin du contrat dans 3 ans	471
Fin du contrat dans 4 ans	95
Fin du contrat dans plus de 4 ans	32
Total	998

Affaires exceptionnelles en suspens et risques

La direction de l'Université a identifié systématiquement les risques qui pourraient avoir une influence considérable sur l'appréciation des comptes annuels de l'Université de Berne et les a évalués à l'aide de l'ampleur des dommages et de la probabilité d'occurrence. Des mesures de lutte contre les risques importants ont été évaluées et prises en considération.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels de l'Université de Berne au 31.12.2015

Au Conseil-exécutif du canton de Berne

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 62c de la Loi sur l'Université (LUni, RSB 436.1), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Université de Berne, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 68 à 96) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité de la direction de l'Université

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales de l'Université, incombe à la direction de l'Université. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction de l'Université est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la Loi cantonale sur le Contrôle des finances et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la Loi sur l'Université et à l'ordonnance.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance conformément à la Loi sur le Contrôle des finances (LCCF ; RSB 622.1) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction de l'Université.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 22 mars 2016

Contrôle des finances du canton de Berne

L. Benninger
expert réviseur agréé
réviseur responsable

A. Bader
expert réviseur agréé